CAHIER N°4 JUIN 2014

Guide pour l'analyse des sortants de Licence sans validation de diplôme

Enjeux, méthodes, indicateurs et questiothèque

RESOSUP
Réseau des Observatoires de l'Enseignement Supérieur

Sommaire

Avant-propos ..... **p. 3**

1- Les sortants: contexte et analyses ..... **p. 4**

1.1 D'un point de vue général ..... p. 5

1.2 D'un point de vue sémantique ..... p. 6

1.3 D'un point de vue historique ..... p. 8

1.4 Du point de vue Résosup ..... p. 9

2- Problématique générale ..... **p. 11**

2.1 La mesure des flux de sortants de licence sans diplôme de licence (Combien ?) p. 12

2.2 Expliquer et comprendre les facteurs déterminants et motifs des sorties (Pourquoi ?) p. 16

2.3 Connaître les traits caractéristiques des sortants et établir des profils –types p. 19

3- Méthode ..... **p. 21**

3.1 Choix de la population ..... p. 21

3.2 Les analyses par fichier via données administratives p. 21

3.3 Enquête par questionnaire ..... p. 23

3.4. Les entretiens ..... p. 23

3.5. Les indicateurs ..... p. 24

4- Questiothèque ..... **p. 26**

4.1 Cursus du secondaire ..... p. 27

4.2 Construction du choix ..... p. 28

4.3 Perception de l'année d'étude ..... p. 34

4.4 Rapport aux études ..... p. 35

4.5 Conditions de vie durant les études ..... p. 43

4.6 La sortie de l'établissement ..... p. 46

4.7 Situation principale au moment de l'enquête p. 50

Bibliographie ..... **p. 55**

Annexes ..... **p. 57**

Participants aux échanges du groupe de travail **p. 57**

Travaux des observatoires ..... **p. 58**

Avant Propos

Ce quatrième numéro "des Cahiers de Resosup" est l'aboutissement du travail collectif réalisé dans le cadre des séminaires de réflexions méthodologiques organisés par Resosup. L'objet de ce document est de fournir un cadre de référence pour toutes celles et ceux qui s'intéressent à la problématique des étudiants sortants de licence sans avoir validé leur diplôme. Il s'inscrit dans la continuité de ce qui fait Resosup, proposer des règles méthodologiques communes, permettre une certaine lisibilité et une mise en cohérence des travaux des observatoires ou structures d'études.

Cette contribution à l'étude d'un phénomène complexe, dont l'analyse de ressorts et conséquences est rarement consensuelle, est le fruit d'un travail de deux années de nos collègues, qu'ils en soient ici remerciés. Le propos est riche puisqu'il combine à la fois une approche qualitative et quantitative permettant d'examiner en profondeur la problématique des sortants de licence non-diplômés. Ce travail présente un triple intérêt. Il donne des éléments théoriques et conceptuels nécessaires pour appréhender cette sortie sans diplôme. Il décrit de manière précise les enjeux et les méthodes d'analyse possible. Il offre enfin des éléments opérationnels comme une questiothéque et des indicateurs d'évaluation.

Président de Résosup

Ce Cahier 4 Résosup a été élaboré par Caroline Calmus et Dominique Le Jacques,

A partir des contributions écrites des membres du groupe de travail:

Tarek Bakfalouni, Christelle Bayle, Caroline Calmus, Cécile Créac'h, Marie-Annick Denche, Julien Dubois-Pot, Isabelle Hatrisse-Bellec, Flavie Le Bayon, Dominique Le Jacques, Martine Migeon et Delphine Pollet. Sylvie Vilter en a assuré la relecture. Conception graphique par Eva Walker.

Ce cahier n'aurait pu aboutir sans l'apport de toutes celles et ceux, qui ont participé (avec l'accord de leur établissement) à un moment donné aux échanges sur cette problématique, notamment lors du groupe de travail sur les sortants (cf. annexe liste des participants p57) et des ateliers pendant les Journées Nationales des Observatoires de RESOSUP, que tous soient ici pleinement remerciés.

1-Les sortants: contexte et analyses

Notre contribution vise à apporter des éléments d'éclairage aux chargé(e)s d'études des observatoires de la vie étudiante des universités sur le phénomène de sortie d'une université en cursus de Licence, sans obtention de diplôme, en accordant une attention particulière au niveau Licence 1. Ce phénomène sera abordé en adoptant un point de vue quantitatif mais aussi qualitatif, afin de pouvoir apprécier la complexité de la construction des parcours étudiants et de mieux saisir les nombreux facteurs explicatifs de la sortie, cette dernière n'étant pas systématiquement synonyme d'échec.

Les Observatoires de la vie étudiante des universités sont particulièrement bien placés pour étudier les trajectoires étudiantes dans la durée. En particulier, ils peuvent prendre en compte l'ensemble du cursus de chaque étudiant, y compris celui qui a précédé son entrée dans l'établissement. Actuellement, les indicateurs revêtent de plus en plus d'importance, qu'ils soient mobilisés à des fins de pilotage interne ou dans le cadre d'évaluations externes. Ainsi, les taux de poursuite dans la filière (taux de passage en 2ème année, taux de redoublement), les taux de sortie de la filière (taux de réorientation, taux d'abandon) sont calculés, examinés, publiés... le risque est cependant de perdre de vue qu'un indicateur n'est pas le seul reflet de la réalité de terrain et qu'il convient toujours de le contextualiser pour l'apprécier à sa juste valeur et l'utiliser éventuellement comme levier d'action.

Notre objectif est de fournir un cadre théorique, méthodologique et pratique aux chargé(e)s d'études des observatoires pour leur permettre d'analyser dans sa globalité le phénomène des sorties non diplômantes au niveau licence, en tenant compte des profils des étudiants, de leur bagage scolaire, de leur parcours et du contexte universitaire de l'établissement.

1.1 D'un point de vue général

Marronnier ou serpent de mer, la question des transitions entre secondaire et supérieur (Gadoffre, 2002) et son aspect sombre, l'échec des étudiants en premier cycle, a donné lieu à une abondante littérature et à une floraison de titres accrocheurs. Ils amènent parfois à percevoir l'université comme une "fabrique à chômeurs". "Pourquoi tant d'échecs ?", "Comment remédier à l'échec ?", "L'échec reste massif en Licence", "Echec universitaire : que faire ?" : tous ces titres glanés sur le web donnent à voir une université dont les premières victimes seraient les étudiants de première année. Issus du phénomène de massification induit par la démocratisation de l'enseignement secondaire et du système universitaire (Prost, 1986), ces étudiants constituent un public hétérogène, dont une partie ne réussira pas et/ou ne poursuivra pas sa formation au sein de l'université. Mais que recouvre réellement ce phénomène complexe ? Est-il toujours synonyme "d'échec", de "décrochage", "d'abandon" ? Ces situations vécues par les étudiants sont-elles choisies ou subies ?

Ces étudiants dits « décrocheurs », en "abandon", en "échec", ou encore responsables de « l'évaporation » en licence ont fait l'objet de l'attention toute particulière des chercheurs en sociologie et des observateurs de l'enseignement (Beaupère, Chalumeau, Gury, Hugrée, 2007). Au fil du temps, l'enseignement supérieur a subi de nombreuses transformations et se caractérise aujourd'hui par sa segmentation. Il s'agit d'un système hiérarchisé avec deux types de filières, les unes fermées et sélectives (CPGE, STS, IUT et formations de Santé à l'issue de la 1ère année) et les autres ouvertes (pas de sélection à l'entrée pour l'université) qui engendrent un tri social des étudiants (Erlich & Verley 2010). Les formations « ouvertes » accueillent ainsi des publics très diversifiés, aux capacités scolaires, origines sociales et aspirations très variées. Si dans les années 60 le baccalauréat faisait office de filtre pour la poursuite d'études, ce filtre s'opère à présent au sein même de l'enseignement supérieur. Le taux de fréquentation de l'enseignement supérieur en France est d'ailleurs bien plus élevé que celui de la quasi-totalité des pays européens (d'après Eurostat 1997-1998).

Afin que les élèves issus de la massification du secondaire puissent s'acculturer à l'enseignement supérieur, et en particulier à l'université, des dispositifs d'aide à la réussite ont été mis en place et des structures et des dispositifs dédiés à l'orientation ont été créées (BAIP, Observatoire, plan licence de 2007, APB, passerelles et réorientations,...), dans la continuité de la loi d'orientation d'avril 2005, qui fixe un objectif de réussite de 50% dans l'enseignement supérieur. Or, si les origines sociales des étudiants issus des classes populaires ont été « naturalisées et pensées comme un handicap qui n'a cependant rien de nécessaire, ni de fatal » (Garcia, 2010, p.57 citant Beaud), l'université peut aussi être revendiquée en contrepoint comme « un espace tampon de régulation des flux successifs de bacheliers qui agit à la fois comme un lieu d'expérimentation et de construction progressive de parcours intellectuels véritables » (Bodin & Orange, 2013 p.111). Mais, à ce stade, une précision s'impose : tous ces dispositifs sont essentiellement déployés au sein de l'université, et cela a son importance, car ce n'est donc pas l'ensemble de l'enseignement supérieur qui serait vecteur d'« échec », mais bien l'université, et en particulier, la première année de licence.

D'après un rapport publié sous la direction du sénateur Dupont (2003) : « L'échec à l'université concerne essentiellement le premier cycle, principalement la première année, au cours de laquelle abandons et redoublements sont nombreux, illustrant une défaillance manifeste de la politique d'orientation des étudiants » (chapitre II, partie C). Le rapport Demuynck (2011) évoque des taux d'échec concernant la fin de première année de licence universitaire mais souligne que ces échecs occultent souvent une réalité bien plus positive de notre enseignement supérieur. Ainsi, sur dix jeunes français qui s'inscrivent dans une formation du supérieur, huit en sortent avec un diplôme. Et, c'est un résultat bien meilleur que ceux de la plupart des pays de l'OCDE où le taux d'échec moyen est de 30 % (Bodin & Orange, 2013).

Il s'agirait donc de s'interroger autant sur la situation particulière que constitue l'entrée à l'université pour ce public de néo-bacheliers (Erlich, Frickey, Heraux, Primon, Boyer, Coridian, 2000) que d'analyser le devenir des étudiants sortants de l'université après la L1. C'est là tout l'enjeu de ce cahier n°4. Nous souhaitons qu'il soit un outil de réflexion et de contextualisation de la sortie du cursus de licence sans diplôme et qu'il permette d'appréhender ce phénomène sous ses multiples dimensions et temporalités.

1.2 D'un point de vue sémantique

Tout d'abord, dans ce cahier, nous ne parlons ni de "décrocheurs", ni "d'étudiants en échec", mais de sortants. La terminologie revêt son importance car la littérature recèle deux visions. La première présente « une université en crise », « fabrique de chômeurs », où les taux d'abandon notamment en première année sont mis en exergue. La publication de ces chiffres a d'ailleurs déclenché des plans d'attaque comme le Plan Réussite en Licence de 2007, destinés à endiguer cette évaporation des étudiants de première année. Cette volonté a d'ailleurs été réaffirmée par la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en 2013. La seconde, plus optimiste mais qui ne minimise pas pour autant l'existence des sortants, défend avant tout l'université comme « un espace de régulation » (Bodin & Millet, 2011), une étape de rupture avec l'adolescence, un rite d'initiation dans la construction de soi et de son avenir professionnel (Erlich et al., 2000). Notre propos n'est pas ici de prendre parti pour l'une ou l'autre vision, mais de présenter un état des lieux qui permettra à chaque chargé d'études de nourrir sa réflexion.

Le vocable de « décrocheurs », synonyme d'échec, a été employé pour la première fois dans les années 60 par les sociologues. Il a été emprunté à l'enseignement secondaire où il désigne « les élèves à la scolarité irrégulière, voire chaotique, intégrés ou non dans des dispositifs, déscolarisés véritablement et/ou absents régulièrement, et les élèves en état de « démobilisation scolaire » ou de « détachement scolaire » (Sarfati, 2013, p.9). Ce terme de « décrocheurs » aurait fait irruption dans le monde universitaire en 1999 avec la réforme de Bologne. En effet, la mise en concurrence des universités sur le plan européen (Bodin & Millet, 2011a, p.226) nécessite une mesure de la performance, qui passe, entre autres, par la comparaison des taux de réussite[1] . En outre, le contexte actuel de restrictions budgétaires dans l'Enseignement supérieur et la Recherche notamment, envisage également la question du point de vue de l'efficience de la dépense publique (Sarfati, 2013, p.10). Autrement dit, est-il concevable de consacrer une partie des deniers publics à des étudiants « décrocheurs », qui « profiteraient » donc indûment de ce service public ?

1 Cette mesure du taux de réussite ne tient pas compte d'ailleurs des réorientations, nombreuses en L1.

Ainsi, les rapports des sénateurs Dupont (2004) et Demuynck (2011) traitent du décrochage à l'université et des moyens possibles pour l'endiguer. Ce décrochage n'est pas un phénomène de l'enseignement supérieur en général, il s'agit bien des décrocheurs de l'université, et en particulier, de celui des étudiants en première année de licence. Ces rapports estiment que l'orientation et l'insertion professionnelle doivent être améliorées pour maîtriser le décrochage notamment en première année. Leurs auteurs ne se penchent toutefois pas sur ce qui fait la spécificité de l'université, à savoir un lieu où coexistent des filières sélectives et non sélectives, des filières courtes et d'autres plus longues, un lieu qui constitue surtout un espace de transition pour les populations de néo-bacheliers dont le nombre n'a cessé d'augmenter ces 20 dernières années. Certes, les parcours de ces étudiants à l'université ne sont pas tous linéaires et n'aboutissent pas pour tous à l'obtention d'un diplôme universitaire (que ce soit dans la filière initialement choisie ou dans une autre). Toutefois, le passage à l'université peut donner lieu à une reconversion ou à une réorientation dans une formation davantage en adéquation avec les motivations et le bagage scolaire de l'étudiant. Par là même, l'université offre une opportunité de construction professionnelle[1] .

L'usage des termes a évolué dans le temps : il a été question d'abandon, d'échec, d'évaporation et désormais de « décrochage ». Selon Glasman (2008), le « décrochage » est un objet aux contours flous et interroge l'institution dans son fonctionnement comme dans sa capacité à donner sens à l'expérience scolaire et à aider à l'orientation des jeunes.

Derrière ces dénominations se trouvent aussi des situations variées (Bodin & Millet 2011) :

- une voie d'attente pour passer un concours, accéder à une autre filière
- une inscription en reprise d'études comme celle d'un étudiant salarié quinquagénaire
- la difficulté d'apprendre " le métier d'étudiant " (Coulon, 1997)
- la démotivation (Beaupère & Boudesseul, 2009)
- le souhait de profiter de sa 1ère année de liberté et de sa nouvelle autonomie
- le bénéfice du statut d'étudiant pour obtenir une convention de stage …

L'abandon des études universitaires relève de plusieurs registres (Beaupère & Boudesseul, 2009) :

- processus d'auto-exclusion : « exclus de l'intérieur» (Bourdieu & Champage, 1992)
- « démobilisation scolaire » (Baillon, 1995)
- « désaffiliation » (Castel, 1995)
- « non-affiliation » (Coulon, 1997)
- « décrochage passif » (Rochex)
- décrochage par absence d'accrochage de l'étudiant (Sarfati, 2013)
- échec de l'intégration à la communauté universitaire compte tenu du milieu d'origine (Beaud, 2002)
  les étudiants des classes populaires éprouvent des difficultés supplémentaires à s'adapter aux codes universitaires.

1 Concernant les inégalités à l'entrée à l'université ou leur permanence dans le déroulement des cursus, nous renvoyons le lecteur intéressé aux publications de sociologues sur ce sujet.

1.3 D'un point de vue historique

Apparu à l'université dans les années 2000 et rappelé sans discontinuité, y compris dans le discours récent autour de l'échec à l'université, le phénomène de décrochage apparaît pourtant comme stable, selon les données MESR citées par Bodin et Orange (2013, p. 114). Ces auteurs, s'appuyant sur des archives de la SDSIES[1], poussent plus loin l'analyse et montrent que depuis les années 1960, la proportion des abandons en première année de licence est stable. Touchant environ le quart des effectifs d'inscrits, ce « taux d'abandon est donc un phénomène constant, très ancien et national » (ibid.p.116), qui « se maintient indépendamment des transformations des profils des étudiants ou de leur vécu de première année » (ibid.p.116). Les travaux de Prost (1981), cités par Bodin et Millet (2011, p.240) corroborent ce résultat, montrant que le phénomène d'abandon « était déjà d'actualité au début des années 1970 et [que] les taux indiqués par [Prost] sont quasi identiques à ceux observés aujourd'hui ». Ainsi, « contre ce que laisse croire la myopie des topiques institutionnelles et l'orientation des discours ministériels, force est de constater que le phénomène est tout sauf nouveau » (ibid.)

.

Selon la thèse défendue par Bodin et Millet (2011) et reprise par Bodin et Orange (2013), l'abandon en première année doit s'observer comme « un fait social », au sens durkheimien du terme, ce qui en justifie une analyse sociologique, au-delà de sa simple mesure par des indicateurs.

Pour ces auteurs, l'université joue avant tout un rôle de régulation. Ce sont ces ajustements, réajustements, bifurcations que nous proposons d'étudier, afin de contextualiser les indicateurs de taux d'abandon, d'échec, d'évaporation…Enfin, le fait d'adopter un point de vue diachronique dans l'étude des sortants de licence et de considérer l'entrée et le passage par l'université comme un processus (Becquet et Bidart, 2013) permet de considérer que « la trajectoire peut varier en cours de route, en fonction des contextes, des modifications dans les systèmes de contraintes et de ressources ou encore lors de bifurcations au cours desquelles l'orientation du processus se modifie radicalement » (Bessin, Bidart, Grossetti, 2010, cité par Becquet & Bidart, 2013, p.53). C'est l'étude de ce processus qui permet *in fine* de rendre compte de l'état réel du "décrochage" au sein des filières d'un établissement et de ne pas le qualifier trop rapidement d'échec.

1 Sous-Direction des Systèmes d'Information et des Études Statistiques du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

1.4 Du point de vue Résosup

Lors des Journées Nationales des Observatoires de Toulouse en 2011, nous avions retenu trois définitions du « décrocheur », en fonction du périmètre d'analyse :

- 1. « tout étudiant qui quitte l'enseignement supérieur sans diplôme ». Ce décrochage implique que l'étudiant a passé un an minimum sur le marché du travail, sans signifier pour autant une rupture définitive avec les études. C'est la définition utilisée par le CEREQ,

- 2. « tout étudiant inscrit à l'université une année n et qui quitte l'université sans diplôme l'année n+1 » C'est la définition usuelle au niveau d'analyse de l'université,

- 3. « tout étudiant qui s'inscrit dans une filière mais qui l'année suivante n'y est plus ». Ainsi, un inscrit en L1 qui se réoriente l'année n+1 vers une autre L1 ne sera pas considéré comme un décrocheur, contrairement à un inscrit en L1 qui se réoriente vers un DUT. Le critère de définition est le type de diplôme. Il s'agit d'une logique de filière. C'est la définition retenue par le MESR DGESIP (Note d'information 11-08).

Nous adoptons délibérément et définitivement le vocable de « sortant » de licence, plus neutre de prime abord, qui peut être autant vécu positivement que négativement et qui accorde une part active à l'étudiant. Nous définissons ainsi le « sortant de licence » comme un étudiant qui ne s'est pas réinscrit l'année n+1 au sein du même établissement. Nous proposons ensuite de suivre la trajectoire de cet étudiant dans le temps afin de savoir s'il s'agit *in fine* d'un abandon des études, et si tel est le cas, de comprendre les raisons de la sortie ainsi que le devenir de cet individu.

Pour une filière, une mention, une composante ou un établissement donné,
les sortants sans diplôme se définissent comme une population d'étudiants inscrits
une année N n'appartenant plus à cette même population l'année N+ 1.

Il faut souligner que l'abandon d'une formation ne signifie pas la même chose pour un établissement ou pour un étudiant. Les établissements ont certes besoin de connaître le taux d'abandon, les observatoires et/ou cellule de pilotage interviennent alors pour leur fournir un/des chiffres, mais aussi des éléments d'explications qui reflètent réellement l'abandon de la formation, que ce soit pour entrer dans le monde du travail directement ou pour tout autre situation (période de césure, maternité, etc.). Ainsi, quitter un établissement ne signifie pas abandonner et il s'avère que le sortant d'une licence d'un établissement poursuit souvent ses études dans un autre établissement (cf :Liste des travaux d'observatoires en annexe p59-61), ce qui peut apparaître comme une perte pour l'un sera interprété comme une preuve d'attractivité pour l'autre. Par ailleurs, il importe également de ne pas oublier la dimension longitudinale de ces parcours. En effet, il est montré qu'après un an (Thomas, 2003), les sortants de licence entrés sur le marché du travail reprennent très souvent une formation.

L'étude du devenir des sortants de licence doit donner à voir ces sorties comme des bifurcations et non pas comme des échecs, « car une bifurcation peut tout autant relever d'une rupture que d'une continuité du point de vue des référents normatifs » (Becquet, 2012).

Cette question de la diversité des sorties mais surtout du devenir des étudiants, qui n'est qu'imparfaitement traitée au niveau national, peut être enrichie par les travaux des observatoires qui tiennent compte de l'inscription de leur établissement dans le territoire socio-économique. Tous les jeunes ne cherchent pas et/ou ne peuvent pas quitter facilement leur territoire d'origine.

Toutes ces analyses fournissent des données objectives utiles pour le pilotage des formations et contribuent à enrichir les bases de réflexion stratégique pour la gouvernance des établissements. En se connaissant mieux, l'établissement peut ainsi faire des choix ciblés et éclairés en matière d'innovation pédagogique, d'encadrement, d'accompagnement et de développement du potentiel des étudiants…. Or, l'accréditation entrée en vigueur en février 2014 et le cadre national des formations stipulent dans son article 14 que « l'aménagement des parcours de première année de licence permet la réussite des étudiants en tenant compte des profils des bacheliers. ». C'est en comprenant « les relations d'interdépendances entre les modes de socialisation produits par l'institution et les formes de rationalités étudiantes » (Garcia, p.49) qu'il sera possible de se saisir objectivement de la question et de déployer les dispositifs, les moyens adéquats en fonction de la réalité observée.

Étudier le phénomène de sortie de Licence dans sa complexité permettrait aussi de mieux identifier les étudiants à risque de sortie précoce, à des fins de prévention notamment. La quantification de ce phénomène pourrait aussi donner l'opportunité aux établissements d'évaluer plus finement les dispositifs à mettre en place car « l'université est un service public qui, peut-être malgré elle, après tout, remplit son rôle de formation et de construction de l'individu » (Bodin, 2011) même si *in fine* il n'y a pas obtention d'un diplôme.

Ce cahier n°4 de Résosup se propose d'appréhender le phénomène de sortie en cours de Licence selon le plan suivant. Tout d'abord, nous développerons la problématique selon quatre approches : quel poids représentent les sortants, pourquoi sortent-ils, qui sont-ils et que deviennent-ils ? Puis, nous présenterons les méthodes utilisées (choix de la population, analyses par fichier, enquête qualitative, entretien…). Enfin, une questiothèque est proposée. Il reste à chaque observatoire de construire ses propres questionnements.

En partant du cursus dans l'enseignement secondaire de l'étudiant pour aboutir à sa situation après sortie à un moment T, chaque chargé d'études pourra ainsi s'intéresser à la façon dont s'est construit le choix d'entrée à l'université de l'étudiant, à la perception de son année d'étude, à son rapport aux études, à ses conditions de vie durant ses études et aux raisons de sa sortie. Tous ces éléments contribueront à ce que les réalités statistiques se comprennent à la lumière du terrain.

2-Problématique générale

Au sein des observatoires de l'enseignement supérieur, la mise en œuvre d'enquêtes sur « les sortants de licence sans diplôme » peut résulter de différentes attentes ou commandes émanant de la présidence de l'établissement, d'un service d'orientation et d'insertion professionnelle, du corps professoral, etc. Suivant le commanditaire, différentes questions peuvent être posées sur le sujet, et la problématique peut varier en fonction des attentes des uns et des autres. Nous souhaitons insister ici sur l'importance pour le chargé d'études d'identifier précisément la problématique de départ car les finalités de ce type d'enquêtes peuvent être multiples et s'imbriquent souvent les unes aux autres. Néanmoins, l'un des objectifs transversaux et communs à toutes les enquêtes sur les sortants sans diplôme de Licence reste l'information sur le devenir de ces étudiants. Décrire, grâce aux résultats d'enquêtes, les différentes trajectoires empruntées par les sortants apporte une véritable compréhension et permet une nouvelle lecture du phénomène trop souvent appréhendé en termes "d'échec" et "d'abandon". Toutes les études citées dans ce document mettent en évidence deux principales possibilités qui s'offrent aux sortants : l'arrêt des études (l'entrée sur le marché du travail ou "l'inactivité") ou l'inscription dans une nouvelle formation. Ce schéma résume les différentes possibilités de devenir des sortants :

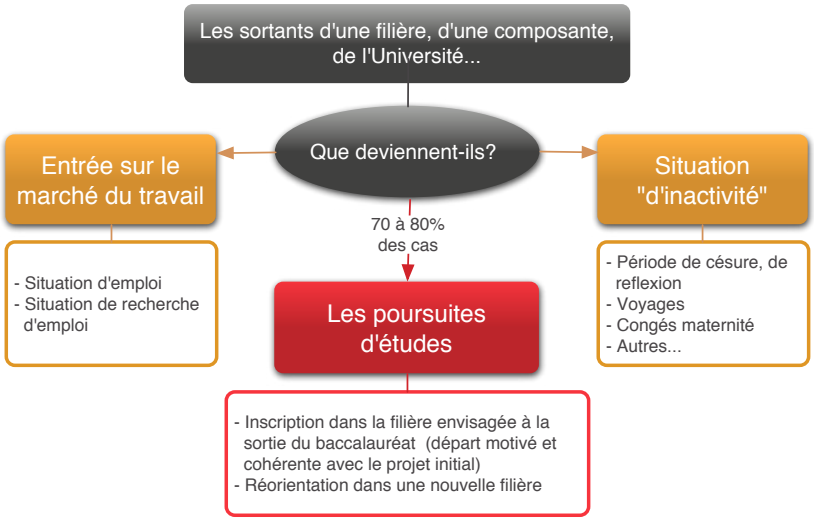

En s'appuyant sur des exemples concrets d'enquêtes (cf. travaux des observatoires en annexe pages 59-61), nous avons pu identifier les trois grands types d'approches au travers desquelles le phénomène des sortants sans diplôme de licence peut être abordé :

- mesurer les flux de sortants de licence sans diplôme (Combien ?)
- analyser les facteurs, déterminants et motifs des sorties (Pourquoi ?)
- établir les profils de sortants de licence sans diplôme (Qui ?)

2.1 La mesure des flux de sortants de licence sans diplôme de licence (Combien ?)

La mesure des flux de sortants sans diplôme se situe bien évidemment dans une perspective quantitative. Dans ce cas, il s'agira donc de quantifier le nombre d'étudiants que l'on ne va pas retrouver, ultérieurement, dans le même périmètre (enseignement supérieur, établissement, composante, filière…).

Avant de se lancer dans cette mesure, il est donc indispensable de définir l'espace-temps relatif à l'enquête ce qui suppose des réponses aux questions suivantes :

- Quel est le périmètre d'enquête ? Veut-on enquêter les sortants de l'enseignement supérieur, de l'établissement, de la composante, de la filière ?
- Quelle est la temporalité de la sortie ? Veut-on mesurer les sortants de L1, de L1 + L2, de L3 ou de l'ensemble des sortants sans diplôme sur le cycle de licence (L1 + L2 + L3)?

Il est possible d'illustrer les différents périmètres de mesure avec le schéma suivant :

- en gris le nombre de situations connues
- en rouge les sortants de la filière (transposable à la composante)
- en orange les sortants de l'établissement
- en vert les sortants de l'enseignement supérieur
- en noir, le complément pour un suivi de parcours / cohorte

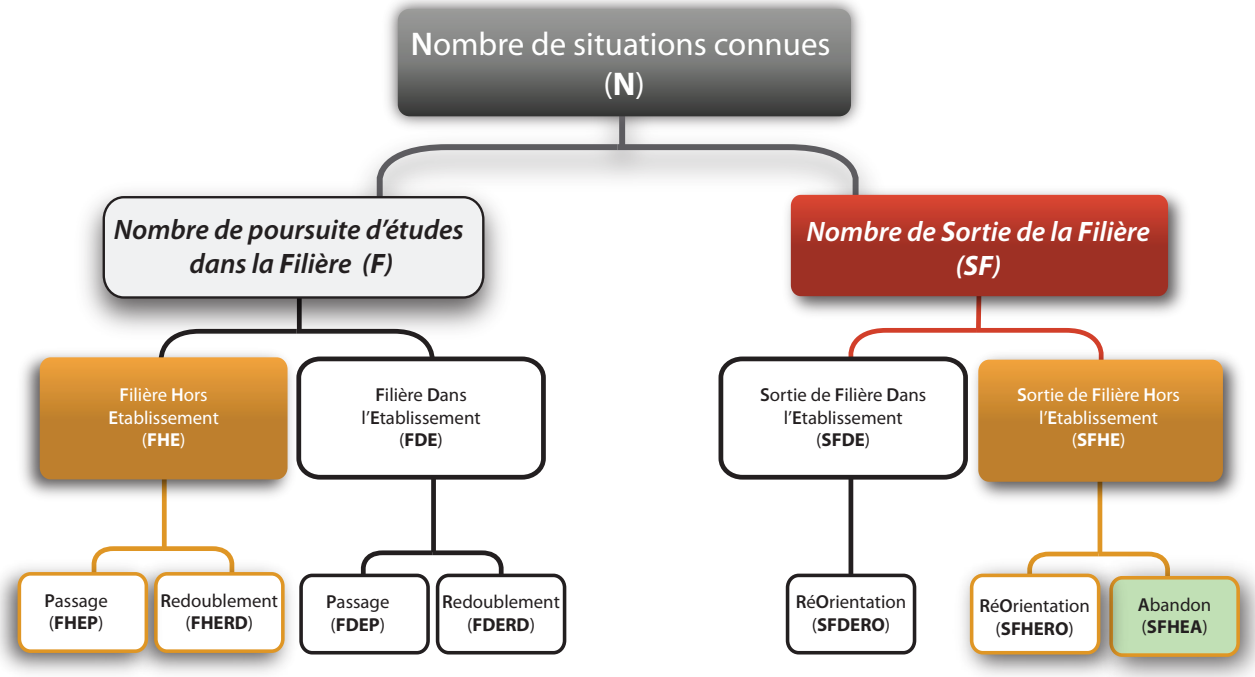

Le Bayon F., Dubois-Pot J., Résosup (2014)

Ce schéma peut être appliqué à chaque transition, à l'issue de chaque niveau d'études dont on veut apprécier les sorties (et/ou les transitions) et/ou à chaque phase d'enquête. Cela implique de connaître les situations après la sortie, que la mesure de celle-ci soit faite quelques mois après celle-ci ou plusieurs années après. Afin de connaître le devenir des sortants, deux possibilités s'offrent aux chargés d'études : soit le recours à la base SISE nationale (avec son lot d'avantages et d'inconvénients, cf. cahier méthodologique n°2, 3.2.2., page 10), soit une enquête auprès des sortants par interrogation directe menée par l'établissement lui-même.

Ainsi, une étude longitudinale de mesure des sorties durant la totalité du cycle de licence nécessite la mise en place d'enquêtes différées après chaque année d'études de la cohorte, et ce, jusqu'à la disparition dans le niveau licence de la totalité des individus la composant.

Afin de mesurer les sortants lors de la première année d'enquête (faisant partie du 1er groupe de sortie), les sorties potentielles interviennent après une L1 ; lors de la deuxième année d'enquête (faisant partie du 2ème groupe de sortie), les sorties potentielles interviennent après la L1 (pour les redoublants de L1) ou la L2 (pour ceux ayant validé leur L1) ; la troisième année d'enquête (faisant partie du 3ème groupe de sortie), les sorties potentielles interviennent après la L1 (pour les triplants de L1), après la L2 (pour les redoublants de L2 uniquement et ceux ayant accédé en L2 après avoir redoublé la L1) et après la L3 (ceux ayant eu un parcours linéaire jusqu'à la L3), la quatrième année (faisant partie du 4ème groupe de sortie), les sorties potentielles interviennent après la L2 (soit pour ceux l'ayant redoublé/triplé ou pour ceux ayant redoublé/triplé la L1) ou après la L3 (pour ceux ayant redoublé une fois lors de leur parcours) et enfin lors de la cinquième année d'enquête (faisant partie du 5ème groupe de sortie), les sorties potentielles interviennent après la L3 (pour ceux ayant redoublé/triplé au moins une fois dans leur parcours). Si l'on veut saisir l'ensemble des sorties jusqu'à l'extinction de la cohorte dans le cycle de licence, il faut donc réaliser 5 enquêtes successives afin de couvrir la totalité des possibilités de parcours au sein de la Licence (tout en sachant qu'un étudiant ne peut ni quadrupler un niveau, ni redoubler dans la mesure où le nombre d'inscriptions successives dans le cycle de Licence est limité à 5).

Une fois les différentes phases d'enquêtes réalisées, il reste à cumuler les effectifs du périmètre de sortie sur l'ensemble des années d'observations et à les rapporter à la population totale répondante (cf. partie méthode pour le calcul des indicateurs et formules). La mesure des sorties après chacun des niveaux se fait donc *a posteriori*.

L'inconvénient de ce type d'enquête réside dans le laps de temps séparant la commande de la livraison des résultats : aux cinq années d'observation s'ajoute le délai d'enquête, c'est-à-dire le nombre d'années entre la sortie et l'interrogation. *A contrario*, l'étalement dans le temps du volume d'étudiants à interroger chaque année peut être perçu comme un avantage. Si les moyens, notamment humains, sont donc moins importants lors de chaque interrogation, ils doivent cependant être pérennes tout au long de l'enquête et jusqu'à sa fin.

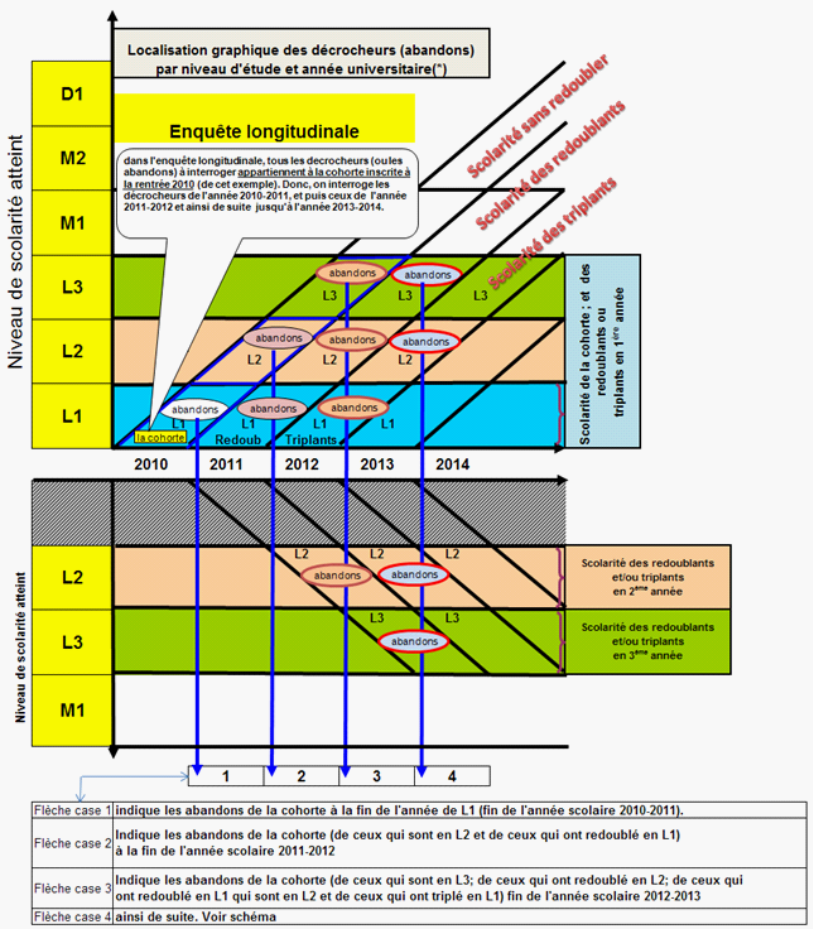

Diagramme utilisé avec l'aimable autorisation de Tarek BAKFALOUNI

L'enquête longitudinale vise à explorer trois phénomènes :

- Les causes et conséquences du décrochage
- Le rythme du décrochage
- La santé pédagogique de la formation.

(*) Cette représentation graphique s'appuie sur le Diagramme de suivi de cohorte d'étudiants (lien vers le diagramme : http://uaps2011.princeton.edu/papers/110494

(**) Ce dénominateur ne fait pas l'unanimité des praticiens des études de cohorte, il est donc discutable.

Pour mesurer la santé pédagogique, on utilise l'intensité de la réussite (le nombre de diplômés au bout des trois ans, des quatre ans ou plus, divisé par "l'effectif initial de la cohorte"(**). Plus la valeur de ce rapport est élevée (proche de l'unité), meilleure est la santé pédagogique. Avec ce même raisonnement, le taux d'échec de la cohorte se mesure ainsi (1- intensité de réussite).

Dans le cas d'une enquête transversale et après avoir choisi le délai d'interrogation, les effectifs du périmètre de sortie récoltés lors de l'enquête intervenant simultanément après les sorties des niveaux L1, L2 et L3, sont cumulés. Ils sont ensuite rapportés à la population composant l'ensemble du cycle licence au moment de la sortie. La mesure des sorties après chacun des niveaux se fait de manière synchrone.

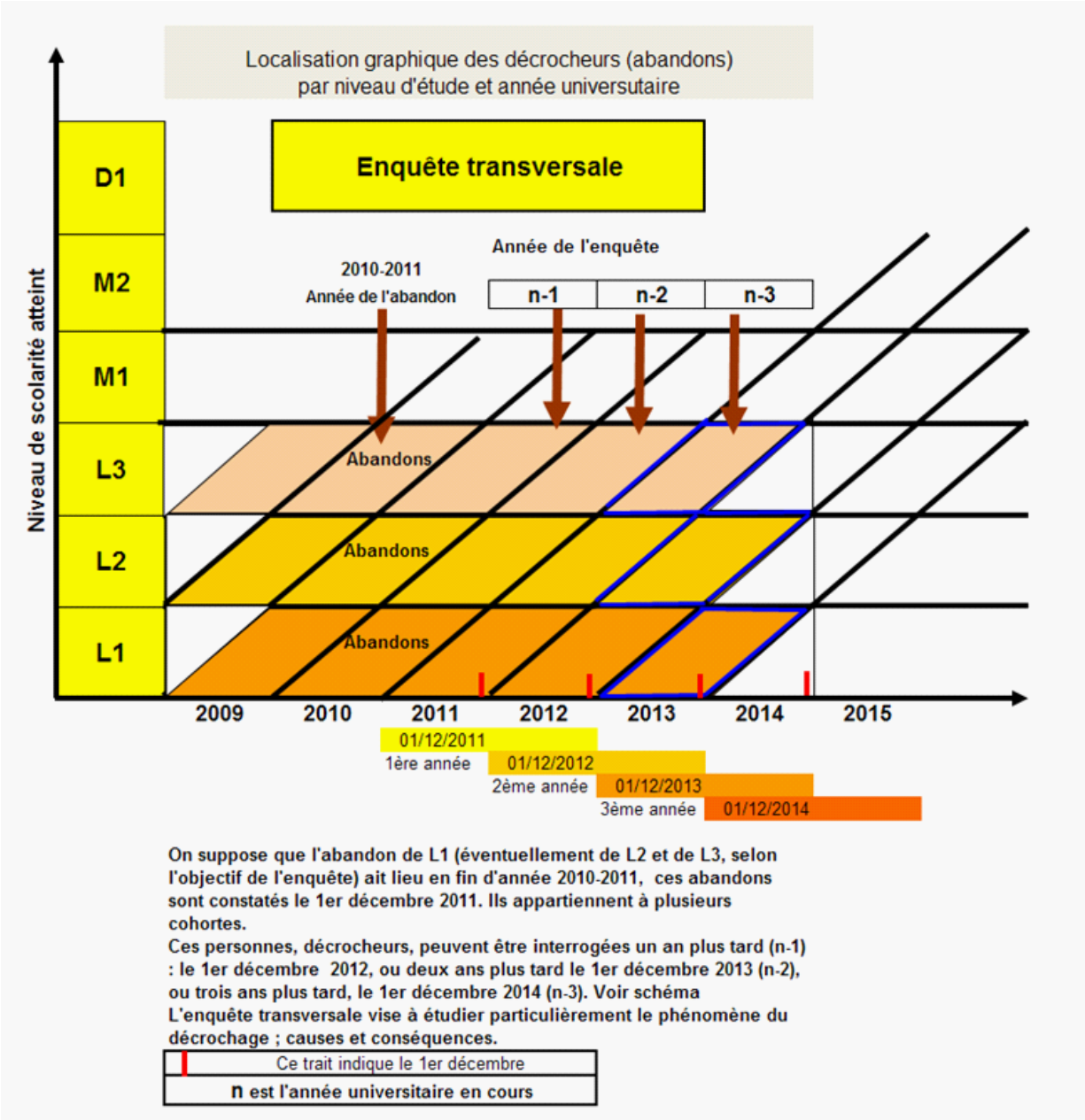

Diagramme utilisé avec l'aimable autorisation de Tarek BAKFALOUNI

La méthodologie de l'enquête transversale est plus simple à mettre en œuvre et ses résultats sont plus immédiats (même si le délai de mise à disposition des résultats reste impacté par le laps de temps entre la sortie et l'interrogation). Néanmoins, la population enquêtée ne constitue pas une cohorte telle que traditionnellement définie dans les études démographiques

La sortie du périmètre de l'étude (établissement, filière, Enseignement supérieur etc…) peut être ou non un critère d'arrêt d'interrogation.

L'observatoire peut ainsi continuer d'interroger les sortants pendant toute la durée de l'enquête (ex : enquête génération CEREQ) ; il peut également arrêter de les interroger dès lors qu'ils sont identifiés comme sortants du périmètre considéré (ex : Suivi de cohorte de Rennes 2) ou sortant d'un périmètre plus large que celui considéré.

Quel que soit le type d'enquête choisi (longitudinale ou transversale), cette mesure quantitative est le point de départ de la réflexion. Elle ne suffit cependant pas à comprendre ce qui motive ou contraint les étudiants à sortir de licence sans diplôme. Se limiter à l'observation des flux de sortants permet seulement de constater le phénomène étudié. Faute d'un recours à des méthodes d'investigation empiriques, ces seuls chiffres peuvent « trop » facilement alimenter les discours sur l'échec « important » en 1er cycle à l'université. Il ne suffit donc pas de mesurer quantitativement le phénomène, il est également nécessaire de réaliser des enquêtes auprès de la population d'étudiants concernée, par questionnaires et/ou par entretiens, pour rendre compte de la manière la plus juste la réalité de leurs situations avant et après leur départ. Seul le recours à ce type d'enquêtes permet d'affiner la connaissance des "sortants de licence sans diplôme" et donc de nuancer les résultats obtenus à partir des seules données administratives, ce que proposent les enquêtes que nous présentons ci-dessous.

2.2 Expliquer et comprendre les facteurs déterminants et motifs des sorties (Pourquoi ?)

Après cette première étape de quantification, dont l'ambition se limite à fournir des données chiffrées sur le phénomène étudié, l'une des premières questions qui se pose et s'impose est de savoir pourquoi ces étudiants sortent sans diplôme de Licence ? Qu'il s'agisse d'expliquer les sorties sans diplôme, les réorientations ou les non-réinscriptions, l'analyse sociologique doit d'abord s'imposer, selon le précepte durkheimien de rupture avec les prénotions, le réexamen du discours institutionnel sur l'échec dans les premiers cycles. Mais dans le prolongement de ce dernier, l'analyse invite aussi à rompre avec les explications communes par le "vécu étudiant" et la "(dé)motivation" personnelle en démontrant que le phénomène de "l'abandon" dans les premiers cycles est un "fait social", c'est-à-dire "un phénomène constant et régulier qui ne saurait trouver son origine dans les aléas de la vie universitaire, les expériences et/ou les seules consciences individuelles des étudiants" (Bodin & Millet, 2011a, p226). Depuis plusieurs années, des travaux de chercheurs et enquêteurs issus de trois grandes disciplines comme la sociologie, la psychologie et l'économie ont permis d'enrichir et de mettre en avant une série de facteurs, déterminants et autres motifs de sorties. La lecture de ces diverses publications montre bien la complexité du phénomène et la multiplicité des facteurs en interaction. Axés sur différents aspects du phénomène, il ressort néanmoins de ces travaux une série de variables (souvent corrélées entre elles) susceptibles d'expliquer les départs qui surviennent avant l'obtention de la Licence.

On retrouve 3 grands groupes de variables corrélées positivement, de manière plus ou moins forte, expliquant le phénomène de sortie sans diplôme :

- **Caractéristiques socio-démographiques** : genre, origine sociale, nombre de frères et sœurs, frères et sœurs précédemment inscrits dans l'enseignement supérieur, place dans la fratrie, capital culturel, positionnement/ représentations de l'environnement social direct face aux études universitaires, soutien matériel et moral
- **Facteurs scolaires** :

  - Parcours antérieur : âge au baccalauréat, type de baccalauréat obtenu, mention

  - Position en matière d'orientation : orientation par défaut (l'étudiant est dans la filière faute de ne pas avoir été pris ailleurs), défaut d'orientation (l'étudiant n'a pas bénéficié de suffisamment d'informations pour effectuer son choix de filière et par conséquent, il s'est trompé de voie), position d'attente pour autre projet (le projet visé par l'étudiant est inaccessible actuellement, il le prépare *via* la filière qu'il a choisie).

  - Degré de socialisation au milieu universitaire : vécu de la découverte de l'institution, position face à l'autonomie et gestion de la liberté, maîtrise de l'organisation de l'enseignement, sociabilité étudiante, représentations des filières et des disciplines universitaires, rapports différenciés aux savoirs, compréhension des attentes pédagogiques en termes de connaissances à intégrer et de méthodes de travail personnel à mettre en œuvre (concentration, gestion du temps, prise de notes, travaux de groupes, mémorisation, lecture, travaux écrits, recherche documentaire, révisions, assiduité, investissement…). Les travaux de Coulon (1997) pourront être mobilisés.
- **Conditions de vie** : logement, transports, alimentation, santé, relations familiales et sociales, revenus et dépenses, activités associatives et de loisirs, activité rémunérée, et notamment la concurrence entre les activités extra-universitaires et les études.

Toutefois, les tentatives de compréhension et d'explications des sorties sans diplôme de l'université ne doivent pas aborder uniquement le phénomène du point de vue des parcours étudiants En effet, il convient d'inscrire ces parcours étudiants dans le contexte plus large de l'université et de l'enseignement supérieur. Dans ce dernier, la massification de l'accès aux études supérieures donne l'illusion de leur démocratisation, alors même qu'elles restent un système fortement hiérarchisé, voire ségrégatif de par l'accroissement des écarts sociaux et scolaires dans le recrutement et les choix d'orientation d'une filière d'études à l'autre (à l'échelle de l'université) et d'un type d'études à l'autre (à l'échelle de l'enseignement supérieur) (voir à ce sujet, les contributions de Merle, 2002 et Convert, 2003). Pour Bodin et Millet (2011, p.225), il s'agit en fin de compte d'un fait social. L'abandon dans les premiers cycles est saisi comme le résultat d'un processus de régulation des aspirations étudiantes et plus généralement des flux successifs de nouveaux bacheliers, redistribuant les étudiants, selon leurs caractéristiques sociales et scolaires, dans les différents secteurs de l'enseignement supérieur, et participant par ce biais au maintien des hiérarchies sociales et universitaires". Ainsi réexaminés, les taux de non-réinscription ne s'avèrent réductibles ni à une simple défaillance institutionnelle ni à la simple agrégation de choix et d'échecs individuels. Il s'agit bien d'un « fait social », au sens de Durkheim, dont on peut saisir l'aspect différentiel *via* la notion de "matrice disciplinaire".

Bodin et Millet (2011) explicitent le cadre dans lequel se meut l'individu dans l'institution : sous l'apparente liberté qu'offre l'université, elle joue un rôle de régulation, difficilement saisissable par les individus qui la fréquentent: "L'université est une institution de régulation au sens de Durkheim, c'est-à-dire un dispositif par lequel les consciences individuelles se trouvent contraintes et réglementées de façon à être ajustées aux possibles qui s'offrent à elles. Par régulation universitaire, on désigne le processus dynamique de captation, d'orientation et de modération d'un ensemble structuré d'aspirations individuelles de façon à l'adapter à un espace de possibles scolaires hiérarchisés préexistants."(p.226). Cette approche, centrée sur l'institution universitaire est tout à fait complémentaire de celle focalisée sur les étudiants en tant qu'acteurs de leur parcours.

Ainsi, l'institution universitaire est présentée comme un espace pouvant contraindre ces parcours. En effet, l'université suggère, de manière bien souvent implicite, un but assez peu défini (insertion professionnelle / formation à un métier / acquisition d'une culture et d'un savoir) et dont les moyens pour y parvenir sont laissés à la libre appréciation de chacun (concept d'institution faible développé par Felouzis, 2001). Ce cadre, dans lequel s'inscrit le parcours étudiant, peut dès lors dérouter et impacter les chances de réussite.

Enfin, une dernière approche centrée sur "l'effet établissement" a produit une littérature riche et abondante sur les contextes locaux de réussite et d'échec dans le système scolaire. Ces travaux, dont Cousin (1993) résume les résultats, font état des performances différenciées des élèves - de collèges et lycées principalement - à l'aune de variables telles que le style de l'organisation, les modes de relations sociales et la capacité de mobilisation des acteurs et des ressources propres aux établissements ou plus classiquement le recrutement social. Bien que le "poids des différences entre les structures scolaires est presque toujours moins fort que celui des différences sociales lorsqu'il s'agit d'expliquer les inégalités de réussite scolaire" pour le reprendre, il est possible de s'inspirer de ces travaux et de tenter d'appliquer cette grille d'analyse à l'enseignement supérieur. Afin de saisir le phénomène dans son ensemble, il sera donc nécessaire de s'intéresser à la sociologie de l'université sous les différents aspects du contexte local, du positionnement de l'établissement sur le "marché de la formation" (quelle identité ?), de la relation qui unit les enseignants aux étudiants (disponibilité, encadrement, consignes, conseils…), au positionnement social, territorial et organisationnel de l'établissement, aux codes institutionnels, aux impacts de la non sélectivité à l'entrée... Il s'agit donc d'opter pour une posture dialectique entre ces diverses approches des parcours étudiants.

2.3 Connaître les traits caractéristiques des sortants et établir des profils-types

Les études menées sur les sorties de licence sans diplôme font appel aux méthodologies d'enquête tant quantitatives que qualitatives, comme en témoigne l'ensemble des travaux répertoriés sur le sujet (voir pages 59-61). Quels que soient les dispositifs d'enquête mis en œuvre (voir Partie Méthodologie), il importe de décrire de manière détaillée la population étudiée et de bien préciser qui sont les étudiants sortants d'un point de vue social, scolaire, etc. En mettant ainsi en évidence les traits caractéristiques qui les distinguent de ceux qui ne sortent pas de manière précoce de l'université, il est alors possible de dessiner des portraits de sortants de licence sans diplôme, s'imposant par leur caractère « idéal-typique », en référence au concept de Max Weber qui préconise de grossir les traits d'un fait pour le schématiser.

« *On obtient un idéaltype (ou type idéal) en accentuant unilatéralement un ou plusieurs points de vue et en enchaînant une multitude de phénomènes donnés isolément, diffus et discrets, que l'on trouve tantôt en grand nombre, tantôt en petit nombre et par endroits pas du tout, qu'on ordonne selon les précédents points de vue choisis unilatéralement, pour former un tableau de pensée homogène.* » (Max Weber, 1965, p.181).

Cette construction de figures « idéal-typiques » de sortants permet d'envisager des formes de généralisation à l'ensemble de la population étudiée. Face à la complexité du phénomène et à la multiplicité des facteurs qui peuvent conduire à arrêter ses études avant l'obtention de la Licence, les profils-types préservent d'une identification des sortants comme un tout homogène et favorisent, au contraire, la mise en évidence d'une hétérogénéité des profils au sein de la population étudiée. Établir des profils-types permet de donner du sens aux résultats d'enquêtes et de dégager des principes d'intelligibilité en fonction :

- des caractéristiques individuelles susceptibles d'influencer les départs précoces (dimensions sociale, scolaire, institutionnelle, etc.)
- des intérêts, des stratégies et des logiques de parcours expliqués par les individus eux-mêmes (orientation par défaut, projet en attente, etc.)
- du sens qu'ils donnent à leur départ et du/des but(s) qu'ils poursuivent.

Dans ce cahier méthodologique, il ne s'agit pas d'établir un catalogue exhaustif des profils-types repérés dans chaque enquête publiée sur le sujet. Toutes les études montrent clairement la diversité des situations qui caractérisent aujourd'hui les sorties de Licence et aboutissent à la construction de profils-types qui ne sont pas strictement similaires selon les auteurs. Sans entrer dans une analyse poussée mais en privilégiant un point de vue global, il est possible de retenir ici les traits les plus significatifs de trois groupes de sortants sans diplôme sur lesquels s'accordent la majorité des auteurs :

1 – Étudiants inscrits en licence « par défaut » : solution d'attente, projet différé, travail de réorientation vers une autre formation, etc.
2 – Étudiants en échec, en errance… qui éprouvent des difficultés à s'adapter aux méthodes de travail universitaire et à l'université en général.
3 – Étudiants stratèges, étudiants tactiques qui utilisent l'université « à la carte » en attente d'un projet précis (concours, etc.)

Le CEREQ distingue “quatre profils de décrocheurs selon le rapport des étudiants au diplôme et au marché du travail”. (Quitter l’université sans diplôme. Quatre figures du décrochage étudiant, CEREQ, BREF, N°265, Juin 2009).

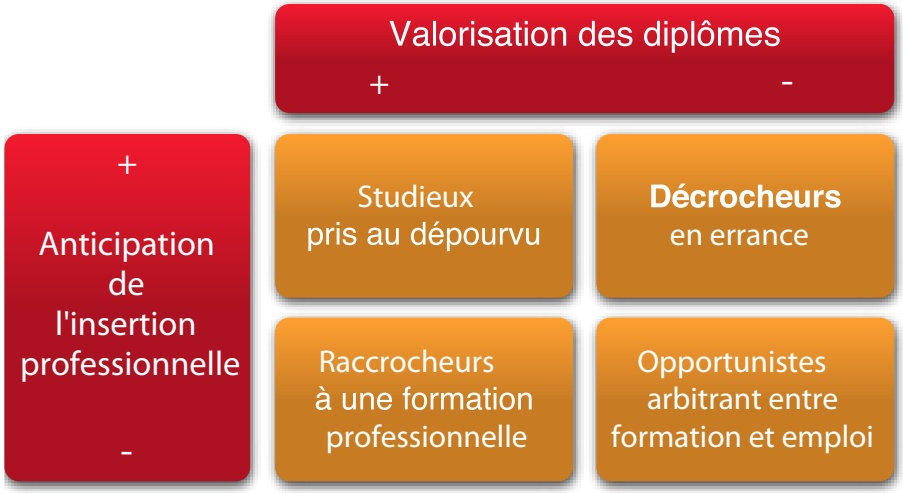

À partir des différents profils-types retenus dans les diverses publications, chaque chargé d’études peut, en fonction de sa propre problématique, engager une réflexion plus poussée et cerner plus précisément les particularités des parcours des étudiants de son établissement, avant et après leur départ (d’une filière, d’un domaine de formation ou de l’université). Au final, en privilégiant ainsi l’analyse du phénomène à partir de la construction de profils-types, il est possible d’apporter des outils de réflexion, de participer à une meilleure connaissance et une meilleure appréhension de ces étudiants et éventuellement de leur permettre une meilleure intégration à l’université. Il est toutefois nécessaire de manipuler avec précaution les profils-types établis. En effet, si chacun d’entre eux reflète les traits caractéristiques d’un groupe, ce regroupement typologique peut parfois apparaître comme réducteur, si l’on perd de vue que ces traits sont plus ou moins présents pour chaque individu d’un groupe.

Au final, l’ensemble des enquêtes réalisées ces dernières années offre une vision précise et détaillée des sortants de licence sans diplôme, de toutes les universités et de tous les domaines de formation. Riches d’enseignements sur les motifs de sorties sans diplôme et les devenirs de ces étudiants, ces enquêtes sont d’un grand intérêt pour les universités qui, s’appuyant sur leurs résultats, peuvent :
- anticiper et gérer leurs effectifs par filière
- mettre en œuvre des dispositifs spécifiques d’accompagnement, de repérage, etc.
- lutter contre la représentation dominante d’une université produisant des sortants sans diplôme par échec scolaire uniquement.

3-Méthode

3.1 Choix de la population

Apparu à l'université dans les années 2000 et rappelé sans discontinuité, y compris dans le discours récent autour de l'échec à l'université, le phénomène de décrochage apparaît comme stable, selon les données MESR citées.

En premier lieu, il faut définir, de façon claire et précise, ce que l'on veut mesurer et ainsi délimiter la population à enquêter.

Les sortants : sortants d'où ? De l'établissement ? Du diplôme ? De la filière ? De quel(s) niveau(x) ?

À partir de quand un étudiant est-il considéré comme sortant ? Non réinscrit l'année suivante, le semestre suivant, non présent en cours, non présent aux examens.

En effet, les méthodes à utiliser peuvent varier selon le point de vue de l'étude (sortants de l'établissement, du type de diplôme, de la mention de licence, de la filière,…) : parmi les sortants de la filière, il y aura des réinscrits dans la mention, dans l'établissement ou des sortants de l'établissement….. Par exemple, un inscrit en L1 de psychologie, réinscrit en L2 de sociologie est sortant de psychologie mais ni de licence, ni de son établissement.

L'homogénéité de la population est également une dimension à prendre en compte. Lorsqu'on interroge l'ensemble des sortants de première année de licence par exemple, on s'adresse à des néo-bacheliers, à des primo-entrants, mais aussi des personnes en reprise d'études ou en formation continue (en emploi, en inactivité, venues chercher un peu de culture générale ou en reconversion professionnelle)… Ces différentes populations peuvent poser problème lors du traitement : un néo-bachelier ne quitte pas l'université pour les mêmes raisons qu'une mère au foyer ou un salarié….

3.2 Les analyses par fichier via données administratives

L'analyse par fichier permet de suivre les sortants à partir de bases de données existantes (APOGEE ou autre base de scolarité de l'établissement, les fichiers nationaux SISE, les fichiers régionaux…cf. cahier 2, partie 3 – la collecte de données, page 9), et cela à moindre coût. Elle donne une vision quantitative du problème : part des réinscrits dans l'enseignement supérieur, part des abandons… Elle reste cependant tributaire des limites du fichier utilisé (cf. Cahier Resosup n°2).

Le choix de la méthode dépend également de la temporalité choisie et du délai de parution des résultats. Par exemple, si l'on souhaite observer les sortants à la fin du premier semestre et publier les résultats au cours du second semestre, l'enquête par fichier est impossible, les données n'étant pas disponibles immédiatement dans Apogée et encore moins dans les fichiers SISE (un an de délai).

Exemple d'enquêtes par fichier :

Si l'on travaille à partir d'Apogée, on ne peut suivre les étudiants qu'au sein de l'établissement (on les perd dès leur sortie) puisqu'on ne peut analyser les passages vers une autre filière, mention, ou diplôme que lorsque ces derniers sont proposés par l'établissement. Il s'agira donc davantage d'une étude des réorientations au sein de l'établissement en cours de licence.

Si on travaille à partir du fichier national SISE, on peut suivre les étudiants au sein des universités françaises et des établissements assimilés (attention le champ du système SISE évolue et s'enrichit d'année en année. Voir guide utilisation des fichiers SISE inscriptions). En travaillant sur les sortants de licence, on obtient des informations sur le nombre de réinscriptions dans l'établissement, dans un autre diplôme, le nombre d'inscrits dans un autre établissement, cela selon le type d'établissement, le type de diplôme, la discipline …

L'usage du fichier SISE bute cependant sur le nécessaire cryptage de l'identifiant, qui interdit totalement le croisement des données du fichier SISE avec des données d'établissement, qu'elles soient issues d'Apogée ou d'enquêtes par questionnaire, et même sur des données agrégées.

L'analyse par fichier ne donnant que des informations quantitatives sur les sortants, elle ne permettra en aucun cas d'appréhender les aspects explicatifs du problème : raisons de la sortie, difficultés rencontrées, motivations à l'inscription….. (cf. Cahier Resosup n°2). Seule une enquête par questionnaire le permet.

.

3.3 Enquête par questionnaire

L'enquête à partir des fichiers de gestion fournit une estimation du volume de sortants et identifie la population à enquêter. On peut ensuite procéder à l'enquête à partir d'un questionnaire où différents thèmes qui décrivent et expliquent la situation pourront être abordés :

- les raisons du choix de la filière,
- les motivations,
- le projet personnel, professionnel,
- les objectifs visés,
- les raisons et le moment du départ,
- les difficultés rencontrées,
- la situation au moment de l'enquête (études, emploi, recherche d'emploi,…)

Tous les individus sélectionnés dans le champ de population à enquêter seront destinataires d'un questionnaire.

Les limites et les inconvénients de l'enquête par questionnaire sont néanmoins nombreux :

- La population à interroger peut être importante, et l'opération devient rapidement coûteuse.

- Il faut bien définir le champ d'étude, sinon beaucoup de « faux sortants », de « hors champs» sont intérrogés. Par exemple, si on interroge les sortants de L1 de la filière A (inscrits en L1 non réinscrits en L2), il faut savoir si les réorientations font partie du champ d'étude (les réinscrits dans un L2 de la filière B).

- Les sortants peuvent considérer leur sortie comme un échec et donc être moins disposés à répondre à des enquêtes de ce type.

- Le questionnaire doit être le plus léger possible pour optimiser les taux de retour, il conviendra de restreindre le nombre de thèmes abordés.

Exemple d'enquêtes sur les sortants de L1 : Bulletin n°46 de l'OFIVE « Devenir des néo-bacheliers 2011 inscrits en 2011/2012 et non réinscrits en 2012/2013 ».

Enquête réalisée auprès des néo-bacheliers 2011, d'abord en ligne puis par téléphone, six semaines de collecte pour un taux de réponses de 53,7%. Le fichier BIESAL de ORES du PRES Lille Nord de France a permis de retrouver des néo-bacheliers sortants réinscrits dans l'ES. Le taux de situations connues à n+1 est ainsi de 68,3%.

10% des sortants visaient le niveau Bac+1 au moment de leur inscription, 49% le Bac+3. Plus de la moitié des sortants ont quitté Lille 3 après les examens du second semestre, 9% ont validé leur année.

37% des sortants ont quitté Lille 3 car les matières enseignées ne correspondaient pas à leurs attentes, et 29% parce qu'ils ne se sont pas adaptés à l'université.

En octobre 2012, 83% des néo-bacheliers sortants sont en études (dont 34% en BTS et 32% en Licence générale), 7% en emploi (pour une grande majorité ce sont des emplois d'attente) et 7% en recherche d'emploi (aucun ne bénéficie d'aides de l'État)."

3.4. Les entretiens

Les études par questionnaires peuvent éventuellement être complétées par une enquête qualitative par entretien. On sélectionne alors une sous-population à étudier plus particulièrement (un ensemble d'individus ayant des caractéristiques similaires, comme, par exemple les sortant de L1 de sociologie de l'université A se réinscrivant l'année en L2 de philosophie, ou les inscrits en S1 non réinscrits en S2 ….) et ils sont interrogés individuellement.

Les études par entretien permettent de mettre à jour des données descriptives et qualitatives, d'aller plus en profondeur, de prendre en compte les motivations, les raisons, les opinions …. Toutefois, ce dernier type d'enquête ayant lieu en face à face, par entretien individuel, elles ne peuvent porter que sur un nombre limité d'individus.

Le choix d'une méthodologie plutôt qu'une autre, la volonté de compléter une enquête par questionnaire par des entretiens qualitatifs, est fortement dépendant de ce que l'on cherche à obtenir, du niveau de détail visé, des délais impartis mais aussi des moyens humains et financiers disponibles.

En effet, il ne faut en aucun cas sous-estimer ce travail d'enquête : constitution du questionnaire, passation, relance, entretien … Mais seules les études qualitatives, par questionnaire ou entretien, permettront, de comprendre certains mécanismes, comportements, certaines pratiques et de répondre à la question du « pourquoi ».

Exemple d'étude par entretien: étude SITLU, OFIP Lille 1. Première publication (d'autres à suivre) : OFIP Pub n°99, décembre 2013, « L'orientation et la prérentrée en L1 ».

« **Les objectifs**. Les études (essentiellement statistiques) réalisées sur les problématiques de l'orientation d'une part, et de l'adaptation à l'université d'autre part, ont permis de montrer les déterminants de la "réussite" des étudiants. Au-delà de ces acquis, l'ambition de l'étude est d'appréhender les phénomènes dans leur globalité et de mettre en lumière ce qui ne se mesure pas (ou mal) et qui pourtant participe à la détermination des choix et des pratiques des personnes en matière d'orientation et de réalisation de la scolarité. Quelques questions principales orientent l'étude : quelles expériences et/ou projets construisent les choix d'orientation ? L'entrée à l'université, la découverte des contenus pédagogiques, des modalités d'enseignement et de contrôle des connaissances comportent-elles des difficultés qui d'emblée déterminent la réussite des étudiants ? Quelles sont les pratiques globales des étudiants (liées ou non à leur scolarité) ? Qu'est-ce qui différencie les étudiants qui valident leur première année de licence de ceux qui ne la valident pas (en étant ajournés ou en abandonnant leur cursus) ? ».

3.5. Les indicateurs

Les indicateurs de parcours des étudiants traditionnellement calculés à partir des données administratives (APOGEE) ne rendent que partiellement compte des réalités qu'ils représentent. Les taux de passage en 2ème année, de redoublement, de réorientation demeurent des réalités établies au sein de l'établissement. Ainsi, la sortie ne correspond pas nécessairement à un échec au sein de l'enseignement supérieur, c'est souvent aussi une poursuite d'études dans un autre établissement. L'enquête permet de rendre compte de la situation des sortants en n+1. Elle s'inscrit comme complément des données administratives. Les indicateurs calculables sont présentés ci-dessous et résultent donc de deux sources de données différentes (APOGEE et Enquête sortants sans diplôme).

Les indicateurs :

F = Taux de poursuite dans la Filière

FDE = Taux de poursuite dans la Filière Dans l'Etablissement

FDERD = Taux de poursuite dans la Filière Dans l'Etablissement en ReDoublement

FDEP = Taux de poursuite dans la Filière Dans l'Etablissement en Passage

FHE = Taux de poursuite dans la Filière Hors Etablissement

FHERD = Taux de poursuite dans la Filière Hors Etablissement en ReDoublement

FHEP = Taux de poursuite dans la Filière Hors Etablissement en Passage

SF = Taux de Sortie de la Filière

SFDE = Taux de Sortie de la Filière Dans l'Etablissement

SFDERO = Taux de Sortie de la Filière Dans l'Etablissement en RéOrientation

SFHE = Taux de Sortie de la Filière Hors Etablissement

SFHERO = Taux de Sortie de Filière Hors Etablissement en RéOrientation

SFHEA = Taux Sortie de Filière Hors Etablissement en Abandon[1]

SI = taux de situation inconnue

Avec :

Taux de passage en 2ème année (FP) = FDEP + FHEP
Taux de redoublement (FRD) = FDERD + FHERD
Taux de réorientation (SFRO) = SFDERO + SFHERO = SFDE + SFHERO
Taux de poursuite d'étude (PE) = 100% - SFHEA - SI = 100% - (F + SFDERO + SFHERO)
Taux de poursuite d'étude dans l'établissement (PEDE) = FDE + SFDE
Taux de poursuite d'étude hors établissement (PEHE) = FHE + SFHERO
Taux de situation connue (SC) = 100% - SI = F + SF

Source : Base de données APOGEE, Enquête sortants sans diplôme

Les différents taux présentés ci-dessus ont pour dénominateur commun le nombre d'inscrits en 1ère année.

Ainsi, FDEP = Taux de passage dans l'établissement = nombre d'étudiant inscrits en 1ère année en n/n+1 et inscrits en 2ème année en n+1/n+2 / nombre d'étudiants inscrits en 1ère année en année n/n+1

L'enquête sortant permet la mesure d'un taux d'abandon. Cette notion d'abandon, difficile à appréhender, peut d'ailleurs se décliner en sous-catégories – cf. cahier n°2 - partie 3.3.2.2, page 14

.

1 Il existe plusieurs manières de prendre en compte les non-répondants en présentant les taux de réponses nets et bruts. En effet, les raisons pour ne pas répondre sont variées : coordonnées erronées des enquêtés, simple oubli de répondre, enquêtés sollicités par d'autres enquêtes… et refus volontaire de répondre.

4 - Questiothèque

4.1 Cursus du secondaire

4.2 Construction du choix

- 4.2.1 Souhaits et inscriptions
- 4.2.2 Raisons et critères de construction du projet
- 4.2.3 Qualité du projet
- 4.2.4 Information sur le projet

4.3 Perception de l'année d'étude

4.4 Rapport aux études

- 4.4.1 Méthodes de travail
- 4.4.2 Fréquence de travail
- 4.4.3 Quantité de travail fourni/temps de travail
- 4.4.4 Présence aux cours
- 4.4.5 Présence aux examens
- 4.4.6 Dispositifs utilisés
- 4.4.7 Résultats

4.5 Conditions de vie durant les études

- 4.5.1 Activité professionnelle
- 4.5.2 Revenus
- 4.5.3 Conditions matérielles (logement/transport)
- 4.5.4 Conditions d'études, de vie à l'université

4.6 La sortie de l'établissement

- 4.6.1 Moment de la sortie
- 4.6.2 Raisons de la sortie

4.7 Situation principale au moment de l'enquête

- 4.7.1 En étude
- 4.7.2 En emploi/En recherche d'emploi

4.1 Cursus du secondaire

Q1(RU) :

Quel baccalauréat avez-vous obtenu ?

- L
- ES
- S
- Baccalauréat professionnel
- Baccalauréat technologique
- Titre étranger admis en équivalence du baccalauréat
- Autre

Q1 : Information souvent connue via Apogée mais intégrer cette question permet de rentrer doucement dans le sujet, notamment par rapport à la Q3, dont la réponse est, elle, souvent mal renseignée, et difficile de poser de but en blanc.

Q2 RU) :

Quand avez-vous obtenu votre baccalauréat (ou diplôme équivalent) ?

- En juillet ou septembre « année N »
- En juillet ou septembre « année N-1 »
- Une autre année

Une autre année

→ En quelle année avez-vous obtenu votre baccalauréat (ou diplôme équivalent) ?

Q2 : L'année N est l'année d'obtention du baccalauréat pour les néo-bacheliers

Q3(RU) :

Avec quelle mention avez-vous obtenu votre baccalauréat ?

- Très bien (plus de 16 de moyenne)
- Bien (entre 14 et 16 de moyenne)
- Assez bien (entre 12 et 14 de moyenne)
- Passable (entre 10 et 12 de moyenne)

Q4 RU) :

Où avez-vous obtenu votre baccalauréat (ou diplôme équivalent) ?

- En France métropolitaine
- Dans les DROM-COM
- À l'étranger

Quel est le code du département (2 chiffres) ?

Quel est le code du DROM-COM (3 chiffres) ?

Dans quel pays ?

Q5(RU) :

Combien de fois avez-vous redoublé au cours de votre scolarité (primaire y compris) ?

- Aucune fois
- 1 fois
- 2 fois ou plus

4.2 Construction du choix

Q6(RU) :

Quand avez-vous décidé de vous orienter en L1 à l'université X

- Avant ou au cours de l'année de terminale
- Après avoir reçu une réponse négative pour une filière sélective
- Après les résultats du baccalauréat
- Après au moins une année passée dans l'enseignement supérieur

Q6 : Dernière modalité à adapter en fonction de la population enquêtée

4.2.1 Souhaits et inscriptions

Q7(RU) :

Quel était votre premier vœu d'orientation après la terminale ?

- La formation de L1 dans laquelle je me suis inscrit(e)
- Une L1 à capacité d'accueil limitée (STAPS, Infocom…)
- Une CPGE (Classe préparatoire aux grandes écoles)
- Un BTS
- Un DUT
- Une école du secteur social ou paramédical (éducateur spécialisé, infirmier,…)
- Une autre école sélective à l'entrée (IEP, art, ingénieur, commerce, architecture…)
- Une autre formation --> Précisez :

Q8(RU) :

Pourquoi n'avez-vous pas suivi votre premier vœu d'orientation ?

- Ma candidature a été refusée
- Mes résultats au baccalauréat ont modifié mon projet d'études
- À cause de l'éloignement géographique
- À cause de son coût financier
- À cause de contraintes personnelles (naissance, maladie, décès…)
- Pour une autre raison --> Précisez:

Q8 : Filtrée sur ceux qui n'ont pas coché la 1ère modalité à la question Q7

Q9RU) :

La proximité géographique est-elle entrée en ligne de compte dans votre choix d'orientation ?

- Oui
- Non

4.2.2 Raisons et critères de construction du projet

Q10(RU) :

Pour quelle raison principale vous êtes-vous inscrit.e en L1 à l'université X?

Q10(RM) :

Pour quelle(s) raison(s) vous êtes-vous inscrit(e) en L1 à l'université X?

- Par intérêt pour la filière et/ou les matières enseignées
- Comme suite logique de ma série de baccalauréat
- Pour les débouchés professionnels
- Pour préparer un concours
- Pour patienter avant l'entrée dans une filière sélective l'année suivante
- Par sécurité, en parallèle d'une inscription en classe préparatoire
- Choix imposé ou conseillé par mon entourage ou un professionnel
- Pour acquérir une solide culture générale
- Pour me laisser un an pour mûrir mon projet professionnel
- Pour découvrir l'environnement universitaire
- Par défaut, par hasard
- Pour une autre raison --> Précisez

Soit imposer une réponse unique pour obtenir la raison principale (Q10) soit proposer une question à choix multiples puis une question supplémentaire pour obtenir la raison déterminante (Q10 Variante + Q10).
Attention : en fonction du type de la question Q10 (réponse unique ou multiple), l'ordonnancement des items peut influencer la réponse de l'étudiant.

Q11(RU) :

Pour quelle raison principale vous êtes-vous inscrit(e) à l'université X ?

Q10(RM) :

Pour quelle(s) raison(s) vous êtes-vous inscrit(e) à l'université X?

- Pour la renommée de l'établissement
- Parce que l'établissement enseignait la discipline souhaitée
- Pour sa localisation géographique
- Pour une autre raison --> Précisez

Même problématique que pour la question Q10 entre réponse unique et réponses multiples.

4.2.3 Qualité du projet

Q12(RU) :

Quel niveau d'études visiez-vous au moment de votre inscription en L1 ?

- Bac +1
- Bac +2 (objectif DEUG/DEUST)
- Bac +3 (objectif Licence/Licence pro)
- Bac +4 ou Bac +5 (objectif Master)
- Bac +8 (objectif Doctorat)

Q13RU) :

Lors de votre inscription à l'université X, étiez-vous en attente d'une réponse pour intégrer une autre formation (liste d'attente d'une filière sélective sur dossier ou concours) ?

- Oui
- Non

Q14(RU) :

Quel était votre niveau de motivation lors de votre inscription en L1 à l'université X ?

- Très motivé.e
- Plutôt motivé.e
- Plutôt pas motivé.e
- Pas du tout motivé.e

Q15(RU ou RM) :

Lors de votre inscription en L1, diriez-vous que :

- J'avais un projet professionnel en termes de métier (avocat, professeur, ingénieur, médecin…)
- J'avais un projet professionnel en termes de fonction (marketing, informatique, logistique, recherche et développement, ressources humaines….)
- J'avais un projet professionnel en termes de secteur d'activité (banque, santé, BTP, environnement….)
- Je n'avais aucun ou pas de projet précis
- Je ne m'étais pas préoccupé.e du sujet

Q16(RU ou RM) :

Vous envisagiez un projet professionnel :

- Dans l'enseignement
- Dans la fonction publique (autre que l'enseignement)
- Dans le secteur privé
- En tant que profession libérale
- Je ne savais pas

Q16 : Filtrée sur ceux qui ont coché une des trois premières réponses à la question Q15

Q17(RU) :

Votre projet d'études était-il adossé à un projet professionnel ?

- Oui
- Non

Q17 : Filtrée sur ceux qui ont coché une des trois premières réponses à la question Q15

4.2.4 Information sur le projet

Q18(RM) :

Comment vous êtes-vous informé.e sur la formation de L1 à laquelle vous vous êtes inscrit.e ?

- En consultant le site internet de l'université X
- Lors des journées portes ouvertes de l'université X
- Lors d'un forum, un salon sur la poursuite d'études
- En rencontrant un professionnel (professeur, conseiller
- d'orientation…)
- Par mon entourage (famille, relations personnelles…)
- Autre moyen --> Précisez
- Je ne me suis pas informé.e

Q19(RU) :

L'information que vous avez obtenue était-elle ?

- Très satisfaisante
- Plutôt satisfaisante
- Plutôt pas satisfaisante
- Pas du tout satisfaisante

Q19 : Filtrée sur ceux qui n'ont pas coché la dernière réponse à la question Q18

Q20(RU) :

Au préalable de votre inscription en L1, vous étiez-vous renseigné.e sur ?

	Oui	Non
Les enseignements		
Les parcours d'études		
Les poursuites d'études après la licence		
Les débouchés professionnels		
L'insertion professionnelle des anciens diplômés		

4.3 Perception de l'année d'étude

La perception de l'année d'études n'est pas simple à apprécier dans la mesure où elle repose sur une forte subjectivité individuelle. Certaines questions relatives à l'évaluation des formations peuvent aussi permettre de compléter cette partie.
Pour recueillir leurs perceptions, il est possible de poser des questions ouvertes, avec l'inconvénient du traitement des données telles que:

Q21(RO) :

Quel bilan faites-vous de votre passage à l'université X ?

Q22(RO) :

Qu'avez-vous trouvé d'intéressant durant votre année de L1 ?

Q23(RO) :

Qu'est-ce qui vous a déplu durant votre année de L1 ?

Q24(RO) :

Qu'est-ce qui vous a manqué durant votre année de L1 ?

Ou aborder la manière dont les étudiants ont perçu leur année au travers de questions fermées comme :

Q25 :

Les propositions suivantes concernent le bilan de votre année de L1 passée à l'université X

Cette année a été pour vous :

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord
Une année d'acquisition de nouvelles connaissances				
Une année d'acquisition de méthodes de travail				
Une année d'adaptation				
Une année m'ayant permis de comprendre que le fonctionnement de l'université ne me convenait pas				
Une année m'ayant permis de préparer une réorientation				
Une année m'ayant permis de construire mon projet professionnel				
Une transition vers l'emploi				
Un échec				

4.4 Rapport aux études

4.4.1 Méthodes de travail

Q26 :

Fréquentiez-vous ?

	Régulièrement	Occasionnellement	Jamais
Les bibliothèques	○	○	○
Les salles informatiques	○	○	○
Les centres de ressources de langues	○	○	○

Q27 :

Fréquentiez-vous ?

	Régulièrement	Occasionnellement	Jamais
De mes propres prises de notes	○	○	○
Des prises de notes de quelqu'un d'autre	○	○	○
Du cours disponible en ligne	○	○	○
Du polycopié (s'il existe)	○	○	○
Du livre écrit par l'enseignant (s'il existe)	○	○	○
D'un ou plusieurs autres livres	○	○	○

Q28(RU) :

Vous travailliez vos cours en groupe :

- ○ Régulièrement
- ○ Occasionnellement
- ○ Jamais

Q29(RU) :

En groupe, vous aviez un rôle :

- ○ Très actif
- ○ Plutôt actif
- ○ Plutôt passif
- ○ Très passif

Q29 : Filtrée sur ceux qui n'ont pas coché « Jamais » à la question Q28

4.4.2 Fréquence de travail

Q30(RU) :

Vous avez travaillé vos cours magistraux au cours du 1er semestre/de l'année de L1 ?

- Tous les jours ou presque
- 1 à 2 fois par semaine
- 1 à 2 fois par mois
- Uniquement à l'approche des examens
- Jamais

Q30 : À adapter en fonction du champ de l'enquête ou de la réponse de l'étudiant

Q31(RU) :

Vous avez travaillé vos TD/TP au cours du 1er semestre/de l'année de L1 :

- Tous les jours ou presque
- 1 à 2 fois par semaine
- 1 à 2 fois par mois
- Uniquement à l'approche des examens
- Jamais

Q31 : À adapter en fonction du champ de l'enquête ou de la réponse de l'étudiant

Q32(RU) :

En repensant au travail de préparation des examens, vous diriez :

- J'ai travaillé régulièrement au cours du 1er semestre/de l'année de L1
- J'ai concentré mes efforts à l'approche des examens
- Je n'ai pas préparé mes examens

Q32 : À adapter en fonction du champ de l'enquête ou de la réponse de l'étudiant

4.4.3 Quantité de travail fourni/temps de travail

Q33(RU) :

Estimez-vous que vous assistiez aux cours de manière :

- Très assidue
- Plutôt assidue
- Plutôt pas assidue
- Pas du tout assidue

Q34(RU) :

Estimez-vous que vous fournissiez un travail personnel :

- Très important
- Plutôt important
- Plutôt pas important
- Pas du tout important

Q35(R0) :

En moyenne, par semaine, combien d'heures de travail personnel consacriez-vous à vos études (hors temps de présence en cours)?

Q36 :

Vous arrivait-il d'effectuer votre travail personnel (révision des cours, préparation des TD...) :

	Régulièrement	Occasionnellement	Jamais
Avant d'aller en cours			
Sur la pause déjeuner			
Après les cours ou en soirée			
Après 23h			

4.4.4 Présence aux cours

Q37(RU) :

Concernant votre assiduité aux cours magistraux (CM) du 1er semestre / de l'année de L1, vous diriez :

- J'ai assisté à tous les CM
- J'ai assisté à la quasi totalité des CM
- Je n'ai assisté qu'à quelques CM
- Je n'ai assisté à aucun CM

Q37 : À adapter en fonction du champ de l'enquête ou de la réponse de l'étudiant

Q38(RU) :

Concernant votre assiduité aux TD/TP du 1er semestre / de l'année de L1, vous diriez :

- J'ai assisté à tous les TD/TP
- J'ai assisté à la quasi totalité des TD/TP
- J'ai assisté aux TD/TP de temps en temps
- Je n'ai assisté qu'à quelques TD/TP
- Je n'ai assisté à aucun TD/TP

Q38 : À adapter en fonction du champ de l'enquête ou de la réponse de l'étudiant

Q39(RU) :

Concernant votre assiduité aux enseignements, vous diriez :

- J'ai suivi tous les enseignements
- J'ai manqué quelques enseignements

Q39 : Filtrée sur ceux qui n'ont coché pas coché la dernière modalité à la Q37 et à la Q38

Q40(RM) :

Pour quelle.s raison.s avez-vous manqué certains enseignements ?

- J'exerçais une activité professionnelle en parallèle
- J'avais des problèmes de transports
- À cause du chevauchement avec d'autres cours
- L'horaire ne me convenait pas
- Je n'avais pas envie d'aller en cours
- La manière dont l'enseignant faisait cours ne me convenait pas
- Cette matière m'a déçu.e par rapport à l'idée que je m'en faisais
- J'avais déjà suivi ces enseignements sans les valider l'année passée
  (item non valable si le champ de l'enquête se limite aux nouveaux entrants en L1)
- Ces enseignements n'étaient pas des matières importantes
- Les polycopiés fournis ou les livres disponibles me suffisaient
- Je suivais ces enseignements à distance
- Je préparais un concours
- J'avais renoncé aux études
- Pour une autre raison --> Précisez

Q40 : Filtrée sur ceux qui ont coché « J'ai manqué quelques enseignements » à la Q39

4.4.5 Présence aux examens

Q41(RU) :

En ce qui concerne les examens du 1er semestre/2nd semestre/de l'année de L1, vous diriez :

- J'ai passé tous les examens
- J'ai passé une partie des examens
- Je n'ai passé aucun examen

Q42(RM) :

Vous avez manqué certains examens du 1er semestre/2nd semestre/de l'année de L1
Vous l'expliquez en disant :

- J'ai privilégié les matières qui m'intéressaient
- J'ai privilégié les matières dans lesquelles je me sentais à l'aise
- J'ai rencontré des difficultés pour me rendre à un ou plusieurs examens (panne de réveil, météo, grève des transports, etc.)
- J'ai eu un problème de santé
- Pour une autre raison --> Précisez

Q42 : À adapter en fonction du champ de l'enquête ou de la réponse de l'étudiant. Filtrée sur ceux qui ont coché « J'ai passé une partie des examens » à la Q41. On peut supposer que pour ceux qui n'en ont passé aucun, l'abandon des études est l'explication. Sinon, intégrer cette modalité et filtrer la question sur les 2 dernières modalités de la Q41.

4.4.6 Dispositifs utilisés

Q43(RM) :

Quel.s dispositif.s avez-vous utilisé ?

- Les séances de tutorat
- Un enseignant-référent
- La préparation au rattrapage
- La permanence du directeur d'études
- Le semestre rebond (s'il existe dans l'établissement)
- Un atelier de réorientation
- Une passerelle DUT/BTS (si elle existe dans l'établissement)
- Un autre dispositif --> Précisez
- Je n'ai utilisé aucun des dispositifs précédents

Q44(RU) :

À quelle fréquence avez-vous assisté aux séances de tutorat ?

- Régulièrement
- Occasionnellement

Q44 : Filtrée sur ceux qui ont coché « Séances de tutorat » à la question Q43

Q45(RU) :

Les séances de tutorat, vous ont-elles été ?

- Très utiles
- Plutôt utiles
- Plutôt pas utiles
- Pas du tout utiles

Q45 : Filtrée sur ceux qui ont coché « Séances de tutorat » à la question Q43

Q46(RU) :

Pour quelle raison, n'avez-vous pas assisté aux séances de tutorat ?

- Je n'en ai pas eu connaissance
- Je ne l'ai pas souhaité
- Je n'en ai pas eu la possibilité

Q46 : Filtrée sur ceux qui n'ont pas coché « Séances de tutorats » à la question Q43.

Q43 Variante : On peut supprimer la modalité « Séances de tutorat » de la Q43 pour intégrer une partie spécifique sur le tutorat et modifier les questions Q44 à Q46 en conséquence, notamment en rajoutant une modalité « Jamais » à la Q44

4.4.7 Résultats

Q47RU) :

Avez-vous validé votre année de L1 ?

- Oui
- Non

Q48(RU) :

En ce qui concerne les notes que vous avez obtenues, vous diriez, au regard du travail fourni ?

- Je m'attendais à de meilleures notes
- Je m'attendais à ces notes
- Je m'attendais à de moins bonnes notes

Q49(RM) :

Comment expliquez-vous le décalage entre les résultats espérés et les résultats obtenus ?

- Je n'ai pas su organiser efficacement mes révisions
- Je ne m'attendais pas à ce type d'examens
- Je ne suis pas suffisamment allé.e en cours durant le semestre
- Je n'avais pas suffisamment de supports (cours, polycopiés) pour travailler
- Je n'ai pas su gérer mon temps durant les épreuves
- Je n'ai pas su gérer mon stress durant les épreuves
- Autre raison --> Précisez

Q49 : Filtrée sur ceux qui ont coché « Je m'attendais à de meilleures notes » à la question Q48.

4.5 Conditions de vie durant les études[1]

4.5.1 Activité professionnelle

Q50(RU) :

Entre septembre «Année N» et mai «Année N+1»/Au cours de l'année universitaire «Année N/N+1» avez-vous exercé une activité professionnelle/salariée (hors période de stage)?

- Oui, pendant plus de 6 mois
- Oui, pendant entre 3 et 6 mois
- Oui, pendant moins de 3 mois
- Non

Q51(RU) :

Vous avez déclaré avoir exercé une activité professionnelle. moyenne, combien d'heures travailliez-vous par semaine ?

- Plus de 20h par semaine
- Entre 10h et 20h par semaine
- Moins de 10h par semaine

Q51 : Filtrée sur ceux qui n'ont pas coché « Non» à la question Q50.

Q52(RU) :

Quel.s type.s d'emploi exerciez-vous ?

- Enseignant (soutien scolaire, cours particuliers…)
- Surveillant (dans un établissement primaire ou secondaire)
- Baby-Sitter
- Employé de commerce (y compris restauration)
- Employé de bureau
- Autre emploi --> Précisez

Q52 : Filtrée sur ceux qui n'ont pas coché « Non» à la question Q50.

1 *Nous avons conscience qu'une abondante littérature existe sur le lien entre stress et santé à l'entrée à l'université et réussite des études, mais il nous semble que ce point doit être abordé en concertation avec les SUMPPS, raison pour laquelle nous ne l'aborderons pas ici.*

4.5.2 Revenus

Q53(RU) :

De quel.s type.s de ressources financières disposiez-vous ?

- Une bourse d'état
- Les allocations (logement, chômage, familiales…)
- L'aide financière de ma famille
- Une activité professionnelle
- Un emprunt bancaire
- Une autre ressource financière --> Précisez

Q54(RO) :

De quel montant disposiez-vous en moyenne par mois ?

4.5.3 Conditions matérielles (logement/transport)

Q55(RU) :

Quel type de logement occupiez-vous en semaine ?

- Je vivais chez mes parents ou un parent proche
- Je vivais dans un appartement
- J'avais une chambre chez l'habitant
- Je vivais dans une résidence universitaire, un foyer
- Un autre type de logement --> Précisez

Q56(RU) :

Vous occupiez cet appartement ?

- Seul
- En couple
- En colocation (fratrie y compris)

Q56 : Filtrée sur ceux qui ont coché « Je vivais dans un appartement » à la question Q55.

Q57(RU) :

Quel.s moyen.s de locomotion utilisiez-vous pour vous rendre sur votre lieu d'études ?

- Les transports en commun (bus, train, RER…)
- Une voiture
- Un deux-roues motorisé
- Un vélo
- La marche à pied
- Un autre moyen de locomotion --> Précisez

Q58(RU) :

En moyenne combien de temps vous fallait-il pour vous rendre sur votre lieu d'études ?

- Moins de 30mn
- Entre 30mn et 1h
- Plus d'1h

4.5.4 Conditions d'études, de vie à l'université

Q59(RU) :

Comment jugez-vous les aspects matériels suivants ?

	Très satisfait	Plutôt satisfait	Plutôt pas satisfait	Pas du tout satisfait
La localisation de mon campus universitaire				
L'état général des locaux				
La signalisation des salles et des services				
La capacité d'accueil des amphis				
La capacité d'accueil des salles de TD/TP				
Les équipements matériels (Précisions ?)				

Q60(RU) :

Comment jugez-vous les services universitaires suivants ?

	Très satisfait	Plutôt satisfait	Plutôt pas satisfait	Pas du tout satisfait	Non concerné / Non utilisé
Les services de scolarité	○	○	○	○	○
Le service de bibliothèque universitaire	○	○	○	○	○
Le service d'orientation et d'insertion professionnelle	○	○	○	○	○
La médecine préventive	○	○	○	○	○
L'assistante sociale	○	○	○	○	○
Le service des sports	○	○	○	○	○
Le foyer étudiant	○	○	○	○	○

Q61(RU) :

Comment jugez-vous les services numériques suivants ?

	Très satisfait	Plutôt satisfait	Plutôt pas satisfait	Pas du tout satisfait	Non concerné / Non utilisé
Le site internet de l'université	○	○	○	○	○
L'environnement numérique de travail (ENT)	○	○	○	○	○
Le wifi	○	○	○	○	○

4.6 La sortie de l'établissement

4.6.1 Moment de la sortie

Q62(RU) :

À quel moment avez-vous interrompu vos études à l'université X ?

- ○ Au cours du premier semestre de la L1 (je n'ai pas passé les
- ○ examens du premier semestre)
- ○ Après les résultats du premier semestre de L1
- ○ Au cours du second semestre de L1 (je n'ai pas passé les
- ○ examens du second semestre)
- ○ J'ai suivi l'année de L1 dans son intégralité
- ○ Je ne suis jamais allé.e en cours

Q62b(RU)

Au cours de quel mois avez-vous interrompu vos études à l'université X ?

- Septembre
- Octobre…
- ...
- ….Juin
- Je ne suis jamais allé.e en cours

Q62 + Q62Variante : Attention à border la modalité « Je ne suis jamais allé.e en cours ». Elle peut en effet être mal interprétée et sélectionnée par des étudiants inscrits en cursus double (CPGE notamment) ou en télé-enseignement qui n'assistent de fait à aucun cours bien qu'ils ne soient pas démissionnaires dès la rentrée !

4.6.2 Raisons de la sortie

Nous allons maintenant parler des raisons pour lesquelles vous n'avez pas poursuivi vos études à l'université X/dans la formation Y.
Pour chacune des raisons potentielles, merci d'indiquer si elle vous concernait :

Q63a(RU)

Raisons liées à la formation - merci d'indiquer si elles vous concernaient :

	Concerné/ D'accord	Non concerné/ Pas d'accord
J'avais des difficultés d'ordre scolaire/	○	○
Le niveau de la formation était trop élevé	○	○
Je n'étais pas intéressé.e, motivé.e par cette formation	○	○
Cette formation ne correspondait pas à mes attentes	○	○
La formation était trop théorique	○	○
Je ne comprenais pas ce que l'on attendait de moi	○	○

Q63b(RU)

Raisons liées à l'orientation - merci d'indiquer si elles vous concernaient :

	Concerné/ D'accord	Non concerné/ Pas d'accord
J'ai changé de choix d'orientation, de projet professionnel	○	○
La formation que j'envisageais n'était pas proposée à l'université X	○	○
Cette formation n'était pas adaptée à mon projet professionnel	○	○
Je m'étais inscrit.e dans cette formation par défaut/par obligation/par hasard	○	○
J'ai été admis.e dans une formation sélective *(sur dossier, en passant un concours…)*	○	○
J'ai réussi un concours	○	○
J'ai trouvé une formation qui me convenait mieux	○	○
Je suivais en parallèle une autre formation que j'ai privilégiée	○	○

Q63c(RU)

Raisons liées aux conditions de vie - merci d'indiquer si elles vous concernaient :

	Concerné/ D'accord	Non concerné/ Pas d'accord
Le changement de mode de vie a été trop brutal	○	○
Le temps de transport était trop important	○	○
J'ai eu des difficultés à trouver un logement	○	○
J'ai eu des difficultés à articuler études et emploi	○	○
Je ne pouvais pas financer mes études	○	○

Q63d(RU)

Raisons liées aux conditions d'études - merci d'indiquer si elles vous concernaient :

	Concerné/ D'accord	Non concerné/ Pas d'accord
J'ai eu des difficultés à m'organiser dans mon travail	○	○
La quantité de travail à fournir était trop importante	○	○
Les effectifs en cours étaient trop élevés	○	○
J'ai ressenti un manque d'encadrement des enseignants	○	○
Les équipements matériels étaient insuffisants *(salles informatiques, bibliothèques…)*	○	○
J'ai éprouvé des difficultés liées à mon handicap	○	○

Q63e(RU)

Raisons liées au système universitaire - merci d'indiquer si elles vous concernaient :

	Concerné/ D'accord	Non concerné/ Pas d'accord
La rupture lycée/université a été trop brutale	○	○
Les effectifs en amphi étaient trop importants	○	○
Son organisation était trop complexe	○	○
C'est un système trop éloigné des problématiques des jeunes	○	○

Q63f(RU)

Raisons personnelles- merci d'indiquer si elles vous concernaient :

	Concerné/ D'accord	Non concerné/ Pas d'accord
Je me sentais isolé.e	○	○
J'ai déménagé/Je me suis rapproché.e de ma famille, mon conjoint	○	○
J'ai eu un enfant	○	○
J'ai eu des problèmes de santé	○	○
J'ai eu des problèmes familiaux	○	○
Je souhaitais changer d'établissement	○	○

Q63g(RU)

Raisons professionnelles - merci d'indiquer si elles vous concernaient :

	Concerné/ D'accord	Non concerné/ Pas d'accord
J'ai eu une proposition d'emploi intéressante	○	○
J'ai eu envie de rentrer dans la vie active	○	○

Q63h(R0)

Pour une autre raison --> Précisez ( )

4.7 Situation principale au moment de l'enquête

Q64 (RU):

Actuellement/Au « jour_mois_année » quelle est votre situation principale ?

- Je suis étudiant, je suis en formation
- Je suis en emploi (hors job d'été)
- Je suis en recherche d'emploi ou en attente d'un contrat (hors job d'été)
- J'effectue un service civil volontaire
- J'effectue un séjour linguistique
- Je ne suis pas en emploi et je ne recherche pas de travail
- Je suis dans une autre situation --> Précisez

4.7.1 En étude

Partie filtrée sur ceux qui ont répondu « Je suis étudiant » à la question Q64

Q65(RU):

Dans quelle formation êtes-vous inscrit.e ?

- En L2 dans un autre établissement
- En L1 de la même filière mais dans un autre établissement
- En L1 d'une autre filière
- En BTS
- En DUT
- Dans une prépa concours
- Dans une école du secteur social ou paramédical
- Dans une autre école sélective à l'entrée *(IEP, art, ingénieur, commerce…)*
- Dans une autre formation

Précisez l'établissement :

Précisez la filière :

Précisez l'intitulé du concours préparé :

Précisez :

Q66 (RU):

Quel est votre statut ?

- Étudiant
- Salarié (Contrat pro ou apprentissage)

Q67(RU):

Où est situé l'établissement dans lequel vous êtes inscrit.e ?

- Dans la même région que l'université X
- Dans une région limitrophe de l'université X
- Dans une autre région
- À l'étranger
- Je suis des cours par correspondance

Q68(RU):

La formation que vous suivez actuellement correspond-elle à l'un des vœux que vous aviez émis en terminale ?

- Oui
- Non

Q69(RU):

Quand vous êtes-vous décidé à suivre cette formation ?

- Avant de m'inscrire en L1 à l'université X
- Au cours de l'année de L1 passée à l'université X
- A la fin de l'année de L1 passée à l'université X

Q70(RM):

Quels critères vous ont décidé à suivre cette formation ?

- L'intitulé de la formation
- Le contenu pédagogique de la formation
- La notoriété de certains enseignants
- Le contenu professionnalisant de la formation
- Les poursuites d'études possibles après cette formation
- Les perspectives d'emploi offertes par cette formation
- La localisation de la formation/de l'établissement
- La renommée de la formation/de l'établissement
- Un autre critère--> Précisez

Q71(RM):

Vers quelle structure vous êtes-vous dirigé.e quand vous avez recherché une formation ?

- Un enseignant-référent, un directeur des études
- Le service d'orientation et d'insertion professionnelle de l'université
- Un CIO (Centre d'information et d'orientation)
- Une mission locale
- Le pôle emploi
- Une autre structure --> Précisez
- Aucune structure

Q72(RU)

Concernant la formation que vous poursuivez actuellement, par rapport à l'année de L1 suivie à l'université X, vous diriez :

	D'accord	Pas d'accord
Elle est plus adaptée au niveau d'étude que je souhaite atteindre		
Elle est plus adaptée au métier que j'envisage		
Elle est plus adaptée à mes aptitudes		
Elle est plus encadrée		
Elle est plus concrète		
Elle est plus professionnalisante		
Elle couvre des matières qui m'intéressent plus		
Elle est enseignée avec une pédagogie qui me convient mieux *(petits groupes, alternance, enseignement à distance…)*		

Q73(RU):

Êtes-vous satisfait.e de la formation que vous suivez ?

- Oui, tout à fait
- Oui, plutôt
- Je ne sais pas encore
- Non, plutôt pas
- Non, pas du tout

Q74(RU):

Estimez-vous que vous assistez au cours de manière :

- Très assidue
- Plutôt assidue
- Plutôt pas assidue
- Pas du tout assidue

Q75(RU):

Estimez-vous que vous fournissez un travail personnel :

- Très important
- Plutôt important
- Plutôt pas important
- Pas du tout important

Q76(RU):

Quel résultat avez-vous obtenu à l'issue du 1er semestre ?

- Admis
- Autorisé à repasser à la 2e session
- Ajourné
- Je ne connais pas encore le résultat
- Il n'y a pas d'examen à l'issue du 1er semestre

Q77(RU):

Aujourd'hui, quel niveau d'études visez-vous ?

- Le même niveau qu'au moment de mon inscription en L1
- Un niveau inférieur à celui visé au moment de mon inscription en L1
- Un niveau supérieur à celui visé au moment de mon inscription en L1

4.7.2 En emploi/En recherche d'emploi

Partie filtrée sur ceux qui ont répondu « Je suis en emploi » ou « Je suis en recherche d'emploi » à la question Q64

Q78(RU):

L'emploi que vous occupez est-il ?

- Un emploi durable
- Un emploi de transition, d'attente

Q78 : Filtrée sur ceux qui ont répondu « Je suis en emploi » à la Q64

Q79(RU):

Envisagez-vous de reprendre vos études dans les 2 prochaines années ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Q80(RU):

Vers quelle structure vous êtes-vous dirigé.e quand vous avez recherché un emploi ?

- Le Pôle emploi
- Un CIO (Centre d'information et d'orientation)
- La mission locale
- Une autre structure Précisez
- Aucune structure

Bibliographie

BALLION R. (1995), « La démobilisation scolaire », conférence au collège Saint-Exupéry, Vélizy, le 5 avril 1995, ronéotypé MAFPEN de l'académie de Versailles, 21 p.

BEAUD S. (2002), « *80% au bac et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire* », La découverte, « Textes à l'appui / Enquêtes de terrain », Paris.

BEAUPERE N. (2008), « L'individualisation de l'abandon des études supérieures », Séminaire « *Enseignement Supérieur et marché du travail* » CEREQ-LEPII – Les notes de synthèse 2008/5.

BEAUPERE N., BOUDESSEUL G. (dir.), (2009). *Sortir sans diplôme de l'Université. Comprendre les parcours d'étudiants "décrocheurs"*, La Documentation Française, coll. « Etudes & recherches ».

BEAUPERE N., BOUDESSEUL G., MACAIRE S. (2009), Sortir sans diplôme de l'Université ; de l'orientation post -bac à l'entrée sur le marché du travail », OVE Infos N°21, Avril 2009.

BEAUPERE N., CHALUMEAU L., GURY N. & HUGREE C. (2007), *L'abandon des études supérieures : Rapport réalisé pour l'OVE*. Paris : La Documentation française.

BECQUET V. (2012), « Les jeunes vulnérables : essai de définition », *Agora débats/jeunesses*, n°62.

BECQUET V. & BIDART C. (2013), « Parcours de vie, réorientations et évolutions des normes sociales », *Agora débats/jeunesses*, n°65, pp.51-60.

BODIN R. & MILLET M. (2011a), « L'université, un espace de régulation. L'abandon dans les premiers cycles à l'aune de la socialisation universitaire », *Sociologie,* 2011/3 Vol.2, pp.225-242.

BODIN R. & MILLET M., (2011), « La question de l'"abandon" et des inégalités dans les premiers cycles à l'université », *Savoir/Agir*, n°17, septembre 2011, pp. 65-74.

BODIN R. & ORANGE S. (2013), *L'Université n'est pas en crise. Les transformations de l'enseignement supérieur : enjeux et idées reçues*. Editions du Croquant.

BOURDIEU P. & CHAMPAGNE P. (1992), « Les exclus de l'intérieur », *Actes de la recherche en sciences sociales, n° 91-92.*

CASTEL, R. (1995), Les métamorphoses de la question sociale, Paris, Fayard.

CEREQ « Quitter l'université sans diplôme : 4 figures du décrochage étudiant » bref n°265 (perspective qualitative).

CONVERT B. (2003), *Des hiérarchies maintenues [*Espace des disciplines, morphologie de l'offre scolaire et choix d'orientation en France, 1987-2001]. In: Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 149, septembre 2003. Les contradictions de la "démocratisation" scolaire. pp. 61-73.

COULON A. (1997), *Le métier d'étudiant*, Paris, PUF.

COUSIN O. (1993), *L'*effet établissement. Construction d'une problématique. *Revue française de Sociologie*, 34-3. 395-419.

DEMUYNCK C. (2011), Réduire de moitié le décrochage universitaire. Rapport à Monsieur le Premier Ministre François FILLON, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, pp.21-31.

DUPONT J.-L (2003), Avis à propos du projet de loi de finances pour 2004 : l'enseignement supérieur, Sénat Tome V.

ERLICH V., FRICKEY A., HERAUX P. PRIMON J-L. BOYER R. & CORIDIAN C. (2000), La socialisation des étudiants débutants Expériences universitaires, familiales et sociales Les dossiers évaluations et statistiques - Université de Nice-Sophia Antipolis - URMIS CNRS INRP Paris - N°115 juin.

ERLICH V. & VERLEY E. (2010), Une relecture sociologique des parcours des étudiants français: entre segmentation et professionnalisation. *Éducation et Sociétés*, n° 26, pp.71-88.

FELOUZIS G. (2001), *La condition étudiante*, PUF.

GADOFFRE-STATH A. (2002), *Gilbert Gadoffre un humaniste révolutionnaire*. Creaphis.

GARCIA S. (2010), Déscolarisation universitaire et rationalités étudiantes *Le Seuil | Actes de la recherche en sciences sociales* 2010/3 - n° 183, pp.48-57.

JELLAB A. (2011), Les étudiants de Licence 1 et la socialisation aux études universitaires : une expérience sous tension. *Sociologies pratiques,* 23, pp.101-118.

MERLE P. (2002), *La démocratisation de l'enseignement supérieur*, Paris, La Découverte.

MESR-SIES. (2013), Réussite et Échec en premier cycle », N*ote d'Information Enseignement Supérieur & Recherche* 13.10, Novembre 2013.

PROSTA. (1986), *L'enseignement s'est-il démocratisé ?*, Paris, PUF.

RESOSUP *Analyse longitudinale du suivi des parcours étudiants, enjeux, méthodes et indicateurs*. Cahier n°2, avril 2011. Document méthodologique.

ROCHEX J.-Y. (1998), Rapport au savoir, activité intellectuelle et élaboration de soi : du malentendu au décrochage ? Bloch Marie-Cécile & Gerde Bernard (coord.) (1998), *Les lycéens décrocheurs. De l'impasse aux chemins de traverse*, Lyon, Chronique Sociale.

SAFARTI F. (2013), « Peut-on décrocher de l'université ? Retour sur la construction d'un problème social », *Agora débats/jeunesses*, 2013/1 N°63, pp.7-21.

THOMAS G. (2003), « Les jeunes qui sortent dans diplôme de l'enseignement supérieur. Parcours de formation et insertion professionnelle », Bref, Céreq, n°100.

WEBER M. (1965), *Essai sur la théorie de la science*, Paris, Plon, p.181.

Annexes

Participants aux échanges du groupe de travail

Adèle Bachelet	Université Rouen
Tarek Bakfalouni	Université Paris 10
Isabelle Bertrand	Université de Poitiers
Christelle Bayle	Université Montesquieu Bordeaux IV
Caroline Calmus	Université de Reims
Marine Cariou-Dourmap	UCO Angers
Danielle Carré	Université de Toulouse 1-OFIP
Cécile Créac'h	Université de Bretagne occidentale
Josiane De Bosscher	Université de Lille 2
Carole Destruel	Université de Toulouse 3
Marie-Annick Denche	Université de Nice Sophia Antipolis
Delphine Dolo	Université de Rennes 2
Julien Dubois-Pot	Université de Lorraine
Lucie Fazilleau	Université de Tours
Isabelle Hatrisse-Bellec	Université de Paris 4
Dominique Le Jacques	Université d'Angers
Flavie Le Bayon	Université de Bretagne-Sud
Sylvain Maugis	Université de Paris 8
Martine Migeon	Université de Paris 4
Émilie Moreau	Université de Paris 7
Annick Pellati	Université d'Orléans
Delphine Pollet	Université de Lille 3
Gael Ryk	PRES Lille
Sylvie Vilter	Université de Versailles Saint Quentin

Niveau	Intitulé de la publication	Etablissement & Organisme	Année de la publication	Taux de réponse (%)	Principaux résultats sur le devenir des sortants		
L1	Les étudiants de première année (licence 1, DUT 1, PCEM 1) promotion 2008/2009 non-réinscrits à l'Université de Bretagne Occidentale en 2009/20010	Université de Bretagne Occidentale (Observatoire des Parcours de Formation et de l'Insertion Professionnelle - CAP AVENIR)	2010	47,6	74,9% en études, principalement répondants avec un parcours linéaire et un bac général, Principales poursuites d'études: le BTS (33,6%), une formation dans le paramédical/social pour 17,1% et la préparation de concours pour 14,1%.	Emploi: 14,9% des répondants.	6,3% en recherche d'emploi et 3,9% en inactivité
	Quitter l'université Rennes 2 après 1 an (DEUST1 L1)	Université de Rennes 2 (Observatoire des parcours étudiants et de l'insertion professionnelle)	2011	72,0	74% en études	Emploi: 15% (Parmi eux, 29% en emplois stables et 98% des emplois de niveau employé ou ouvrier)	11% des sortants dans d'autres situations
	Quitter l'université Rennes 2 après 2 ans (DEUST1 L1)	Université de Rennes 2 (Observatoire des parcours étudiants et de l'insertion professionnelle)	2012	73,0	61% en études	Emploi: 25% (Parmi eux, 50% en emplois stables.)	11% des sortants en recherche d'emploi et 3% dans d'autres situations
	Néobacheliers entrés en L1 en 2009 : que sont-ils devenus en 2010 ?	Université Bordeaux Segalen (OPE)	2011	66,0	73% en études, 29% en Licence, 27% en BTS, 8% en DUT, 12% préparent un concours; 60% restés dans le département	Emploi: 17,5%, 64% en contrat à durée déterminée, 93% employés	5% en recherche d'emploi et 5% dans une autre situation
	Le devenir des étudiants sortant sans avoir validé leur 1ère année de PCEM Années 2004-2005, 2005-2006	Université d'Angers (DPE, Pôle Enquêtes & Indicateurs)	2008	49,5	93,5% en études	4,7% emploi	1,8%: autres situations
	Le devenir des sortants à bac+1 de l'université de Bourgogne	Université de Bourgogne (ODE)	2005	47,0	61% en études : Parmi les étudiants ayant validé leur 1ère année : 1 partie poursuit son cursus dans un autre établissement et l'autre partie intègre une formation courte professionnalisante Parmi les étudiants en échec aux examens : - 41% en BTS - 14% IFSI	21% en emploi : 45% en emploi stable, 42% sont «employés», 30% «professions intermédiaires».	24% dans une autre situation (dont 11% en recherche d'emploi)
	Devenir des sortants de 1ère année de Licence 2010-2011	Université de Franche-Comté (OFVE)	2011	62,0	59,8% en études dont 33,3% BTS, 15,5% Licence, 12% formations de santé & sociales, 11% DUT, 7% prépa concours, 6,4% autres, 4,4% CAP-Bac, 3,5% école de commerce gestion, 2,5% Ecole d'art, 2,3 Autres formations professionnelles	20,8% en emploi	15,4% en recherche d'emploi et autre 3,9%
	Etude sur les néobacheliers 2008 inscrits en 1ère année à Lille 3 en 2008-2009 et non réinscrits en 2009-2010	Université de Lille 3 (OFIVE)	2010	47,0	82% en études; 33% en Licence; 25% en BTS; 11% en école ou institut (hors paramédical); 8% école paramédicale; 4% en DUT	7% en emploi; 18% en CDI; 100% employés/ouvriers; 55% à temps plein; 60% entreprise privée	11% dans une autre situation (dont 8% en recherche d'emploi)
	Enquête auprès des néobacheliers 2006 inscrits en L1 en 2006-2007. Pour une approche des facteurs explicatifs de l'échec et du «décrochage» en première année de cursus licence	Université de Lille 3 (OFIVE)	2007	45,0	43% en études; Sortie avant les examens : 36% en études; Sortie après les examens : 45% en études; 42% en BTS	14% en emploi : sortie avant les examens : 10% en emploi; sortie après les examens : 15% en emploi	31% à la recherche d'un emploi; sortie avant les examens : 37% à la recherche d'un emploi; sortie après les examens : 28% à la recherche d'un emploi 12% en inactivité ou autre situation

Niveau	Intitulé de la publication	Etablissement & Organisme	Année de la publication	Taux de réponse (%)	Principaux résultats sur le devenir des sortants		
	Transition lycée/université diffcilie pour les sortants de L1	Université de Marne la Vallée (OFIPE)	2007	90,0	73% en études : 44% en BTS; 16% en Licence; 8% en formation dans le domaine des arts ou du spectacle; 7% en formation médicale, paramédicale, sociale; 7% en DUT	21% en emploi : 56% en emploi stable et 23% à temps partiel; 72% d'ouvriers ou employés	6% dans une autre situation (dont 2% en recherche d'emploi)
	Suivi des étudiants de 1ère année de licence et de 1ère année de santé promotion 2006-2007. Zoom n°16	Université de Poitiers (Service des études, de l'évaluation et de la prospective)	2008	1060 étudiants non réinscrits ont répondu à l'enquête parmi les 1593 étudiants non réinscrits, soit un taux de réponse de 67%	62% des non réinscrits sont en études, majoritairement en BTS, dans des écoles spécialisées ou en licence générale à l'université.	27% des non réinscrits sont en emploi. (emplois généralement précaires)	5% des non réinscrits sont en recherche d'emploi. Les 6% restants se trouvent dans une situation d'attente : ils sont inactifs et ne sont inscrits dans aucune formation.
	Suivi académique des néo-bacheliers 2008	Université de Provence, Puis Université d'Aix Marseille (OVE)	2012	60,0			
	Réorientation ou décrochage : devenir des bacheliers inscrits en 2008 en L1 en Normandie et non réinscrits en 2009 (In Etudier en Licence : parcours et insertion, Relief 36, CEREQ)	Université de Rouen, ORFS Basse Normandie (OVE & ORFS)	2012	70,0	81% en études: les 3/4 se disent en situation de réussite; Niveau de réinscription : bac+1 pour 93% et bac+2 pour 7%; Réinscriptions à bac +1 : 38% en L1, 23% en BTS, 13% en DUT, Réinscriptions à bac +2 : en L2 pour 84%	9% en emploi; Le plus souvent emploi précaire à temps partiel	10% dans une autre situation (dont 7,5% en recherche d'emploi)
	Les sorties à l'issue de la première année d'université : échec ou réorientation ?	Université de Strasbourg / Université de Haute Alsace (ORESIPE)	2012	32% (redressement des donnés)	73% en études ou préparation de concours 37% en BTS, 24% en Licence	12% en emploi 33% en CDI, 1/4 travaille à temps partiel (contraint)	11% en recherche d'emploi et 4% en inactivité
	Quitter l'université en première année : et après ?	Université François-Rabelais de Tours (OVE)	2010	60,0	64% en études Ces jeunes poursuivant leurs études ailleurs sont plus souvent des bacheliers généraux, ayant eu une mention au bac, à l'heure au bac - 26% en Licence - 24% en BTS - 15% en préparation de concours	17% en emploi - 1/3 en CDI - 1/2 à temps partiel Ces jeunes ont plus souvent que les autres exercé une activité rémunérée en parallèle de leurs études à hauteur de 15h/semaine	19% dans une autre situation (dont 11% en recherche d'emploi)
	Les départs précoces d'une université - Le cas des étudiants entrant en première année de licence en 2006-2007 à Paris Sorbonne non réinscrits l'année suivante dans l'établissement	Université Paris Sorbonne - Paris 4 (OIPP)	2009	Taux de réponse brut : 37%	Situation au 4ème trimestre 2008 : En études (69%); En études et en emploi (18%)	Situation au 4ème trimestre 2008 :- En emploi (10%); - En études et en emploi (18%)	Situation au 4ème trimestre 2008 : - Sans emploi et en cherchant un (3%) - Sans emploi et n'en charchant pas (1%)
	«Décrocheurs» en L1 à l'université Paul Verlaine (In Etudier en Licence : parcours et insertion, Relief 36, CEREQ)	Université Paul Verlaine, Metz (OEIP)	2012	80,0			
	Les étudiants primo-entrants en L1 en 2011-2012 : suivi en 2012-2013 des sortants	Université Toulouse 1 (Observatoire des formations et de l'insertion professionnelle)	2013	60,0	Au 1er semestre, 73,4% des sortants n'ayant pas validé la L1 en poursuite d'études et 2,1% préparent seuls des concours.	Au 1er semestre 2012-2013, 14,1% des sortants n'ayant pas validé la L1 sont en emploi.	Au 1er semestre 2012-2013, 6,2% des sortants n'ayant pas validé la L1 sont en recherche d'emploi et 3,1% sont dans une autre situation.
	Le devenir des étudiants de 1ère année inscrits au dispositif Transver'Sup (réorientation)	Université d'Angers (DPE, Pôle Enquêtes & Indicateurs)	2013	71,9	81,3% en formation ou préparation de concours	12,5% en emploi	6,3% en recherche d'emploi

Niveau	Intitulé de la publication	Etablissement & Organisme	Année de la publication	Taux de réponse (%)	Principaux résultats sur le devenir des sortants		
L2	Pourquoi sortir de l'université après l'année de Licence 2 et quel devenir ensuite pour les jeunes ? L1 Dispositif réorientation	Université de Limoges (Observatoire)	2010	40,0	Année de la sortie : 64% en études, 7% en prépa concours - 61% en L3, 13% en ingénieur, 4% en LP A 18 mois : 64% en études, 13% en prépa concours - 37% en M1, 21% en L3	Année de la sortie : 17% en emploi A 18 mois : 31% en emploi	Année de la sortie : 7% en recherche d'emploi, 7% dans une autre situation A 18 mois : 9% en recherche d'emploi, 6% dans une autre situation
L3	Enquête sur le Devenir des étudiants de Licence (L3) de Psychologie non réinscrits à l'Université d'Angers Promotion 2005-2006	Université d'Angers (DPE, Pôle Enquêtes & Indicateurs)	2009	62,9	59,1% en études dont la moitié poursuivent une formation dans une Université; Hors de l'Université, les écoles para-médicales représentent plus des 2/3 des formations suivies, 21,6% Sciences, 9,5% en lettres, 7,3% en Droit, éco et prépa concours, 6,5% BTS , 5,6% pharmacie.	31,8% en emploi	4,5% recherche emploi et 4,6% autre
	Devenir des inscrits en L3, non réinscrits, à l'université de Caen Basse-Normandie (In Etudier en Licence : parcours et insertion, Relief 36, CEREQ)	Université de Caen Basse-Normandie (ORFS)	2012	91 non diplômés interrogés (échantillonnage par quota)	40% en formation (formations de niveaux et de contenu très variés, du CAP à l'école d'ingénieur)	42% en emploi CDI ou fonctionnaire pour 2/3 d'entre eux	18% dans une autre situation (1/4 en recherche d'emploi)
	Les étudiants ajournés sortant d'une troisième année de Licence	Université de Lille 1 (OFIP)	2011	70,0	N+1 : 57% en études (dont 4% de préparation de concours); 31% en L3, 19% en LP, 12% en école d'ingénieurs ou de commerce, 8% en BTS et 4% en DUT (19% autres formations dont DU, L1, L2); 92% ont validé leur année N+2 : 39% en études : 30% en master, 18% école de commerce ou d'ingénieurs, 14% BTS, 11% en L3. 89% valident leur année	N+1 : 32% en emploi - 40% professions intermédiaires, 50% employés ou ouvriers - 50% emplois stables (CDI, FP) -Salaire net mensuel médian : 1300 euros N+2 : 47% en emploi -56% emploi stable - 47% profession intermédiaire -salaire net mensuel médian : 1400 euros	N+1 : 8% en recherche d'emploi et 3% dans une autre situation; recherche d'emploi depuis 9 mois en moyenne N+2 : 9% en recherche d'emploi depuis 10 mois en moyenne
	Que deviennent les étudiants après avoir suivi une licence à l'université de Poitiers ? Zoom n°22 (inscrits en L3 diplômés ou pas)	Université de Poitiers (Service des études, de l'évaluation et de la prospective)	2010	69% avec un «taux de suivi» des sortants de 82%.	82% des sortants de L3 (diplômés ou non) sont en études	14% des sortants de L3 (diplômés ou non) sont en emploi	Par déduction, 4% des sortants de L3 (diplômés ou non) ne sont ni en études, ni en emploi
	Devenir des inscrits en L3 pour l'année universitaire 2008-2009	Université de Rouen (OVEFIP)	2012	40% de retour pour les non diplômés et 69% pour les diplômés	N+1 : 35% en études ou concours (BTS, DUT, paramédical et social) N+2 : 30% en études ou prépa concours N+3 : 34% dont 11% en études et emploi (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)	N+1 : 50% emploi (contrat précaire pour 61%, 68% sont employés, 17% Professions intermédiaires et 9% cadre) N+2 : 61% en emploi (70% occupent le même emploi qu'en N+1, tjs 61% contrats précaires, 65% employés) N+3 : 52% en emploi	N+1 : 10% en recherche d'emploi, 1% en inactivité N+2 : 9% en recherche d'emploi N+3 : 14% en recherche d'emploi

Niveau	Intitulé de la publication	Etablissement & Organisme	Année de la publication	Taux de réponse (%)	Principaux résultats sur le devenir des sortants		
L3	Devenir des inscrits en L3 (pour l'année universitaire 2009/2010)	Université de Rouen (OVEFIP)	2013	Admis : 78% net Non admis : 55% net	La moitié des sortants non admis poursuivent des études ailleurs (Taux de poursuite d'études global de 81% : 58% à l'UR & 23% ailleurs) SItuation 30 mois après la sortie: 38% en études78% des sortant admis poursuivent des études ailleurs (Taux de poursuite d'études global de 94% : 72% à l'UR & 22% ailleurs) SItuation 30 mois après la sortie: 40% en études, 4% en thèse	Non admis : SItuation 30 mois après la sortie: 57% en emploi Admis : SItuation 30 mois après la sortie: 39% en emploi	Non admis : SItuation 30 mois après la sortie: 5% sans emploi en recherche d'emploi, 1% sans emploi n'en cherchant pas Admis : SItuation 30 mois après la sortie: 14% sans emploi en recherche d'emploi, 2% sans emploi n'en cherchant pas (beaucoup sorti
	Insertion et parcours des sortants de licence 2001	Université de Strasbourg (Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants)	2007	40% avec redressement sur le sexe et l'âge.	En moyenne, 58% des sortants ont repris des études l'année suivante. Cette part est de 68% pour les sortants diplômés, 52% pour les sortants sans diplôme qui ont échoué aux examens de L3 et à 26% pour les sortants sans diplôme qui ont abandonné en cours d'année de L3. - Les sortants poursuivent moins fréquemment des études après la L3 que les sortantes. - Les sortants du domaine «Sciences et Technologie» poursuivent moins fréquemment des études après la L3 que les sortants des domaines «Sciences de la matière», «Langues» et «Arts et sciences du langage»		
	Parcours et devenir des anciens étudiants de L3 de Toulouse 1 (diplômés ou pas)	Université Toulouse 1 (Observatoire des formations et de l'insertion professionnelle)	2012	60% (et à partir des réponses, construction d'un échantillon représentatif de la populaton)	En octobre 2010, 93% des sortants en études. En octobre 2011, 85% des sortants en études. En octobre 2012, 56% des sortants sont en études.	En octobre 2010, 4% des sortants sont en emploi. En octobre 2011, 9% des sortants sont en emploi. En octobre 2012, 20% des sortants sont en emploi.	En octobre 2010, 1% des sortants est au chômage. En octobre 2011, 2% des sortants sont au chômage. En octobre 2012, 18% des sortants sont au chômage.
	Diplômés d'une licence de Toulouse 1 en 2009-2010 non réinscrits dans l'université l'année suivante	Université Toulouse 1 (Observatoire des formations et de l'insertion professionnelle)	2012	70,0	En 2010-2011, 79% des sortants poursuivent des études.	En 2010-2011, 11% des sortants sont en emploi.	En 2010-2011, 7% des sortants se déclarent en «année sabbatique» et 1% sont au chômage.

Le tableau ci-dessus est un récapitulatif des travaux des observatoires (non exhaustif) qui ont permis d'alimenter la réflexion du groupe de travail sur "les sortants sans diplôme de licence". L'intégralité du tableau (notamment aspects méthodologiques, caractéristiques des sortants et raisons de la sortie) se trouve en téléchargement sur le site de Résosup.

Réseau des Observatoires de l'Enseignement Supérieur
103 Bd St Michel • 75005 PARIS | Contact : contact@resosup.fr
(Association Loi 1901)

Conception, réalisation graphique, mise en page : Eva Walker & punchy colors | 06 51 45 90 36 | www.punchycolors.fr
Crédits Photo : Fotolia | Impression : Prevost OFFSET | Décembre 2012